



Référentiel pour le métier

OPÉRATEUR (TRICE) D'ENGINS AGRICOLES

Niveau: ouvrier qualifié



Edition 2022

Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire
du Programme d'Appuis au Développement Rural (PADER) de la Deutsche
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CONTENU

Referentiel metier competence

Referentiel de formation

Referentiel d'évaluation

Guide d'organisation materiel et pedagogique

Guide Pedagogique



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	8
Préface	9
Résumé	10
Remerciements	11

SECTION 1: REFERENTIEL METIER COMPETENCE 12

INTRODUCTION	13
I. CONTEXTE GENERAL	13
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER	14
2.1 Définition du métier	14
2.2 Secteur d'activités	14
2.3 Nature du travail	14
2.4 Technologies utilisées.....	14
2.5 Conditions de travail.....	15
2.6. Conditions d'entrée sur le marché du travail	16
III - ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS IDENTIFIEES	17
V - PROCESSUS DE TRAVAIL.....	31
VI - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES	31
VII - LES HABILETES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS	37
VIII - PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER.....	44
IX - MATRICE DES COMPETENCES DU METIER D'OPERATEUR D'ENGINS AGRICOLES.....	45
X - SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION	46
CONCLUSION	47

SECTION 2: REFERENTIEL DE FORMATION 48

INTRODUCTION	49
I. FONDEMENTS DE LA FORMATION	50
1.1 Finalités du secteur de la formation.....	50
1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle.....	50
DESCRIPTION GENERALE DU METIER	52
2.1 Définition du métier	52
2.2 Contexte professionnel.....	52
2.3 Opportunités d'emploi	52
II. TABLEAU SYNTHESE DE LA FORMATION	52
III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION	53
3.1 Compétences particulières	53
3.2 Compétences générales	53
IV. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	54
V. LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION	55
5.1 Compétences particulières traduites en objectifs de comportement	55
6.2 Compétences générales traduites en objectifs de situation	61
18 LA LISTE DES MODULES	70
17 DESCRIPTION DES MODULES	71
IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION	89
X. CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION	90
CONCLUSION	92

SECTION 3 : REFERENTIEL D’EVALUATION 93

INTRODUCTION	94
I. MODALITES DE FORMATION ET D’EVALUATION	94
Identification du vivier.....	94
Modalités de formation.....	94
Modalités d’évaluation	94
Conditions de reprises	95
II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION.....	97
III. EVALUATION DES MODULES.....	98
Objectif de comportement N°1 : Préparer la parcelle à cultiver par l’utilisation d’engins agricoles.....	98
Objectif de comportement N°2 : Mettre en place et entretenir une culture par l’utilisation d’engins agricoles.....	102
Objectif de comportement N°3 : Récolter et transporter la production en utilisation les engins agricoles	106
Objectif de comportement N°4 : Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles	111
Objectif de comportement N°5 : Développer l’Entrepreneuriat	117
Objectif de comportement N°6 : Faire la gestion simplifiée.....	120
Objectif de comportement N°7 : Communiquer en milieu professionnel	128
Evaluation du stage par le maitre de stage	130
3.1.1 Note pour l’évaluation	130
3.1.2 Fiche d’évaluation	131
CONCLUSION	138

SECTION 4 : GUIDE D’ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET MATERIEL 139

INTRODUCTION	140
I. ORGANISATION PEDAGOGIQUE.....	141
1.1. SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION	141
1.2. PRESENTATION DU CHRONOGRAMME	141
II. L’ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE	142
2.1. RESSOURCES MATERIELLES.....	142
2.1.1. Machinerie, équipements et accessoires.....	142
2.1.2. Matériel de sécurité.....	145
2.1.3. Matières d’œuvres et matières premières.....	145
2.1.4. Mobilier et équipement de bureau	146
2.1.5. Matériel audiovisuel et informatique	146
2.1.6. Matériel didactique.....	147
2.1.7. Ressources documentaires	147
2.2. RESSOURCES PHYSIQUES	148
III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES	149
3.1. BESOIN ET PROFIL DES FORMATEURS	149
3.2. PERSONNEL DE SOUTIEN (RESPONSABLES DES ATELIERS PEDAGOGIQUES, MAITRE DE STAGE, LES REFERENTS).....	149
3.3. FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS	150
CONCLUSION	151

SECTION 5: GUIDE PEDAGOGIQUE	152
I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE.....	153
II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES.....	153
III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES	154
IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION	154
V. LISTE DES COMPETENCES	155
VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES.....	155
6.1. Fiche pédagogique du module N°1 : Préparation de la parcelle à cultiver	157
6.2. Fiche pédagogique du module N°2 : Mise en place et entretien de la culture	160
6.3. Fiche pédagogique du module N°3 : Récolte et transport	164
6.4. Fiche pédagogique du module N°4 : Maintenance des engins et équipements agricoles	166
6.5. Fiche pédagogique du module N°5 : Entrepreneuriat.....	170
6.6. Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion simplifiée	173
6.7. Fiche pédagogique du module N°7 : Communication en milieu professionnel	176
6.8. Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation	178
VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	179
7.1. Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation	179
7.2. Mobilisation des ressources	179
7.3. Application et suivi du programme de formation	179
7.4. Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel	180
ANNEXE	181

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC	:	Approche par Compétences
AST	:	Analyse de la Situation de Travail
DR	:	Délégation régionale
FPAP	:	Formation Professionnelle Agropastorale
GIC	:	Groupement d'Initiative Commune
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GIZ	:	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit Coopération technique allemande
MINADER	:	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEFOP	:	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	:	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	:	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MO	:	Main d'œuvre
OIF	:	Organisation Internationale de la Francophonie
PADER	:	Programme d'Appui au Développement Rural
Programme	:	Programme Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Elevage et des Pêches.
AFOP	:	
RMC	:	Référentiel de métier-compétences
TPE	:	Très Petite Entreprise

Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.

C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier d'Opérateur (trice) d'engins agricoles a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le secteur de l'agriculture en général et celui de la filière arachide en particulier. En effet, l'analyse des chaînes de valeur arachide a permis d'identifier dans les maillons les différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition *sine qua none* pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme d'Appui de Développement Rural (PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET
DU DÉVELOPPEMENT RURAL**



GABRIEL MBAIROBE

**LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



ISSA TCHIROMA BAKARY

Résumé

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier d'Opérateur (trice) d'engins agricoles est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte cinq sections:

- Section 1 : Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;
- Section 2 : Référentiel de Formation (RF) ;
- Section 3 : Référentiel d'Évaluation (RE);
- Section 4 : Guide Pédagogique (GP);
- Section 5 : Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

Remerciements

Ce Référentiel de formation du métier d'Opérateur (trice) d'engins agricoles a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ.

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

OPÉRATEUR (TRICE) D'ENGINS AGRICOLES

SECTION 1 REFERENTIEL METIER COMPETENCE



INTRODUCTION

Dans le cadre de la dynamisation des contenus de la formation professionnelle agropastorale, le MINADER avec l'appui de la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER), a entrepris l'élaboration des référentiels selon l'approche par compétences (APC). Cette approche prévoit dans le processus d'élaboration d'un programme d'études, une Analyse de la Situation de Travail (AST) dans le but de décrire le profil professionnel attendu de ce milieu dans l'exercice d'un métier concerné et aboutir à l'élaboration d'un Référentiel de Métier-Compétences (RMC) en adéquation avec les activités réelles de la vie professionnelle. L'AST est une étape préalable et participative, impliquant les professionnels d'un métier et qui apporte une réponse appropriée aux besoins de formations exprimées en matière de qualification de main-d'œuvre et une cohérence des contenus futurs de formation. Ceci, dans la perspective d'améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes. L'APC qui en est son fondement, encourage les partenariats entre les organisations professionnelles, les entreprises et les structures de formation. Mais cela n'est possible que si tous les acteurs se donnent la main et s'impliquent dans le processus de sa mise en œuvre. La présente mission vise l'identification des métiers, l'analyse des situations de travail et l'élaboration des référentiels de métier-compétences pour le métier d'**opérateur (trice) d'engins agricoles**.

Le RMC d'**Opérateur (trice) d'engins agricoles** dresse le portrait plus ou moins exhaustif de ce métier. Il est élaboré à partir des informations recueillies auprès des professionnels et des personnes ressources sur le terrain et au cours de l'atelier de l'AST. Les informations recueillies au cours de cet atelier permettent de formuler les compétences et de définir celles visées par la formation.

Le RMC d'**Opérateur (trice) d'engins agricoles** comprend les rubriques suivantes :

- La description générale du métier de opérateur (trice) d'engins agricoles ;
- L'analyse des fonctions, des activités et des opérations du métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles;
- La description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles;
- La description du processus de travail du métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles;
- Les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles;
- La présentation des compétences du métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles;
- Les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au du métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles.

I. CONTEXTE GENERAL

La Mécanisation agricole a pour but de remplacer la houe dans les exploitations agropastorales. D'où, la nécessité de substituer les méthodes artisanales par des pratiques modernes de l'agriculture qui incluent le machinisme agricole. Ceci suppose l'utilisation de tracteurs, remorques agricoles, moissonneuses-batteuses ou tout autre véhicule d'utilisation agricole. Ce, pour une meilleure productivité. Dans le but de rendre concrète l'industrialisation de l'agriculture camerounaise, les pouvoirs publics ont donc engagé un certain nombre d'initiatives au rang desquelles, l'adoption d'une stratégie nationale de mécanisation de l'agriculture qui participe de la volonté de promouvoir l'agriculture de seconde génération.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la mise sur pied d'une usine de montage des tracteurs et de fabrication d'équipements agricoles à Ebolowa, fruit de la coopération entre le Cameroun et l'Inde. Ce complexe agro-industriel a pour vocation de desservir en «matériels agricoles de haute qualité», le territoire national et les pays de la sous-région Afrique centrale.

La mise en service effective de cette usine depuis 2012 a été un élément déterminant pour l'arrimage à une agriculture de seconde génération, c'est-à-dire mécanisée, industrielle et surtout productive. Seulement, au-delà de cette volonté de la mécanisation de l'agriculture, des experts soulignent en effet qu'il faudra mettre un accent sur le reformatage du paysan, et lui donner l'opportunité de s'approprier les nouvelles exigences de l'agriculture de seconde génération, laquelle recommande une vision prospective et de nouvelles compétences capables de s'approprier la mécanisation et la transformation.

Selon un agriculteur dans une exploitation mécanisée, si l'agriculture de seconde génération est effective, il y aura beaucoup de bonheur en milieu rural. Ce d'autant plus que les producteurs seront capables de produire mieux et plus, et ils pourront aussi vendre, « car il y a des marchés contrairement à ce que les gens pensent, et ce malgré le mauvais état des pistes ». Afin de permettre le décollage de cette agriculture mécanisée au Cameroun, des formations des opérateurs d'engins agricoles sont nécessaires. En effet le conducteur ou la conductrice d'engins est un professionnel des gros travaux d'aménagement et de production agricole ou forestière. Il pilote des engins de chantier mécanisés extrêmement spécialisés, dont il assure l'entretien et la première maintenance.

L'opérateur (trice) d'engins agricoles assure la conduite des **machines agricoles** et de leurs équipements. Il veille également au bon fonctionnement des matériels. Dans le domaine de l'exploitation **agricole** ou **forestière**, **l'opérateur (trice) d'engins agricoles** est celui qui intervient en premier pour préparer le sol et les surfaces. Le métier **d'opérateur (trice) d'engins agricoles** est très varié. Il conduit aussi bien un épandeur d'engrais ou un pulvérisateur qu'un **tracteur**, une **moissonneuse-batteuse** ou une **ensileuse**. Il intervient donc en amont du labour, mais aussi lors de la récolte et lors du premier traitement.

Pourquoi le métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles ? Avec la mise en place de l'Usine de montage des tracteurs d'Ebolowa, fruit de la coopération Indo-Camerounaise, le parc de machinisme agricole est croissant dans les exploitations agricoles du Cameroun et de la sous-région qui pratiquent une agriculture intensive. Les besoins en entretien et en maintenance des engins agricoles sont croissants et une technicité dans la conduite des engins de machinisme agricole est de plus en plus exigée. Il est donc primordial de former des opérateurs (trices) d'engins agricoles capables non seulement de faire les travaux de préparation du sol tel que le labour, mais aussi des opérateurs de machinisme agricole capables de réaliser des semis, l'entretien et même la récolte en utilisant les engins agricoles.

II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

2.1 Définition du métier	<p>Intitule du métier : Opérateur (trice) d'engins agricoles.</p> <p>L'Opérateur (trice) d'engins agricoles est un ouvrier qualifié qui conduit et entretien les engins utilisés dans les exploitations agropastorales à toutes les phases de la production, de la préparation du sol jusqu'au stockage des récoltes, en passant par la mise en place et l'entretien des cultures. Dans sa vie professionnelle, l'opérateur (trice) d'engins agricoles doit est capable de faire :</p> <ul style="list-style-type: none">- La préparation de la parcelle à cultiver ;- La mise en place et l'entretien de la culture ;- La récolte et le transport ;- La maintenance des équipements.
2.2 Secteur d'activités	<p>Tertiaire : (appui à la production agropastorale).</p> <p>Dans l'exercice de son métier, ses partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les exploitants agricoles ;- Les mécaniciens ;- Les soudeurs ;- Les électriciens automobiles ;- Les pneumaticiens ;- Les équipementiers ;- Les fabricants mécaniques.
2.3 Nature du travail	<p>Champ professionnel : Employé ou Prestataire de service utilisant les machines agricoles.</p> <p>Type d'emploi occupé : Employé ou Prestataire de service de préparation de champs, de labour, d'entretien de champ, de récolte.</p> <p>Fonctions types : Conduite des engins pour la réalisation des travaux de préparation des champs, de labour, de récolte, de transport et de maintenance desdits engins.</p> <p>Classification type : Ouvrier qualifié</p> <p>Fonctions connexes: Mécanicien d'engins agricoles et exploitant agricole.</p> <p>Types de produits, de résultats ou de service : Bonne préparation du champ, semis bien fait, champ entretenu et récolte qualitative et quantitative.</p>
2.4 Technologies utilisées	<p>L'Opérateur (trice) d'engins agricoles utilise les technologies Artisanale, mécanique et semi automatisée.</p>

2.5 Conditions de travail

Lieu de travail : Atelier, hangar, champ

Type d'entreprise : Individuelle ou collective (coopératives, GIC, GIE, sociétés ou entreprises)

Environnement technique : *Processus et / ou procédés de production* : travail du sol, mise en place et entretien des cultures, récolte et transport utilisant les machines appropriées.

Équipements utilisés : Les types d'équipements sont : Tracteurs, engins et équipements agricoles.

Responsabilité et autonomie : L'Opérateur (trice) d'engins agricoles exerce son travail individuellement ou en équipe (via des organisations comme des coopératives...). Il/elle est autonome et possède une certaine marge de manœuvre.

Conditions d'exercice : L'activité peut être exposée à certaines réalités : chaleur, poussière, bruit, utilisation de produits chimiques, risque d'accident, risque d'incendie, chutes d'arbres.

Facteurs de stress : Les facteurs de stress du métier d'Opérateur d'engins agricoles, sont liés :

- Aux contraintes de temps ;
- Aux contraintes de qualité ;
- Aux contraintes liées à la quantité ;
- Aux risques d'accidents ;
- Aux difficultés d'accès au crédit ;
- Aux difficultés d'acquisition des outils et équipements de rechange ;
- Aux risques de vol du matériel.

Santé et sécurité : Les risques encourus dans ce métier sont ceux liés aux blessures, à l'exposition aux intempéries, à l'utilisation maladroite de produits pouvant être toxiques et dangereux, les incendies et surtout les chutes de branches et d'arbres

Caractéristiques du travail : Relations entre services / équipes / ateliers : Collaboration entre les différents intervenants (chef d'exploitation, mécanicien, assistant, chef de parc, magasinier, aide etc...)

Caractéristiques psychomotrices : Le métier de l'opérateur (trice) d'engins agricoles requiert :

- Une force physique ;
- Un degré élevé de coordination et d'attention ;
- Une dextérité manuelle et digitale ;
- Une certaine souplesse ;
- Une bonne faculté visuelle, perceptuelle et olfactive.

2.6. Conditions d'entrée sur le marché du travail

Critères de sélection : Le titre de qualification et l'expérience sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail.

Modalité de recrutement : Les modes de recrutement privilégiés sont : le test et l'essai.

Emplois existants : Opérateur (trice) d'engins dans une exploitation agropastorale mécanisée, prestataire de service en mécanisation agricole, conducteurs d'engins de BTP, de foresterie et de mines.

Perspectives d'emploi et de rémunération : Le mode régulier d'insertion est l'emploi dans une exploitation ou un pool d'engins. Il existe dans le métier une bonne capacité d'emploi pour les jeunes.

Possibilité d'avancement et de mutation : L'opérateur (trice) d'engins agricole peut selon l'expérience et le niveau d'étude, muter en prestataire de services en mécanisation agricole. Il peut également bénéficier de formations continues ou de recyclages pour s'adapter à de nouvelles technologies.

III - ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS IDENTIFIEES

L'analyse de la situation de travail a permis de faire le point des fonctions, tâches et opérations dans le métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles. Les fonctions principales qui sont propres au métier et celles connexes ont été identifiés. Le tableau suivant décrit les fonctions, les tâches et les opérations.

3.1 FONCTIONS PARTICULIERES

Fonction 1 : Préparation de la parcelle de culture

Tâches	Opérations						
T1. Préparer le terrain	1.1 Abattre les arbustes et abattre sélectivement les grands arbres	1.2 Abattre complètement les arbres et arbustes	1.3 Nettoyer le site	1.4 Dessoucher les restes de racines			
T2. préparer le sol	2.1 Atteler et Régler l'équipement de labour	2.2 Réaliser le premier labour	2.3 Réaliser le deuxième labour en cassant les mottes	2.4 Nivelier et Herser la parcelle	2.5 Détruire les résidus des récoltes	2.6 Nivelier la parcelle une 2 ^{ème} fois	2.7 Préparer les lignes de semis (billons, trouaison ; buttes)

Pré requis (conditions particulières) : **Avoir le permis G, Aptitude à travailler en milieu hostile**

Moyens (technologie et matériel) : **Bulldozer, chaine, tronçonneuse, Pelle chargeuse, chargeur a bois, tracteur, remorque agricole, Déchaumeur, sous-soleuse, rotavator, pulvériseur, herse, gyrobroyeur, déchaumeur à herse, rouleau FACA**

Fonction 2 : Mise en place et entretien de la culture

Tâches		Opérations				
T3. Traiter aux pesticides	3.1 S'approvisionner en eau pour le traitement aux pesticides	3.2 Atteler et Régler le pulvérisateur suivant la dose d'application des pesticides	3.3 Vérifier les buses du pulvérisateur	3.4 Réaliser le mélange (solution à pulvériser)	3.5 Réaliser la pulvérisation	3.6 Nettoyer le pulvérisateur
T4. Semer et épandre l'engrais de fond	4.1 Atteler et Régler le semoir sur la sortie des semences et des engrais	4.2 Charger les semences et les engrais	4.3 Réaliser le semis épandre l'engrais			
T5. Epandre l'engrais de couverture ou fumure d'entretien	5.1. Atteler et Régler l'épandeur d'engrais	5.2 Charger les engrais	5.3 Réaliser l'épandage des engrais en champ	5.4 Nettoyer l'épandeur		
T6. Faire le Sarclo-buttage	6.1 Atteler et régler l'équipement (sarcler ou buteur)	6.2 Réaliser le sarclage ou le buttage de la parcelle				

Pré requis (conditions particulières) : **Avoir le permis G, Connaitre faire des calculs (niveau scolaire de brevet d'Etudes), conditions climatiques favorables lors de l'épandage des intrants.**

Moyens (technologie et matériel) : **EPI, Tracteur et remorque agricole, motopompe, pulvérisateur, semoir, épandeur d'engrais, sarcler, butteur.**

Fonction 3 : Récolte et transport

Tâches		Opérations			
T7. Vérifier les équipements de récolte	7.1 Mettre à jour la moissonneuse batteuse	7.2 Vérifier le cueilleur et l'accrocher à la moissonneuse	7.3 Vérifier le cultivateur de récolte pour les tubercules	7.4 Vérifier la faucheuse, râteau faneuse, botteleuse et ensileuse	7.5 Vérifier la disponibilité de la remorque agricole
T8. Récolter et transporter	8.1 Récolter la parcelle	8.2 Transporter la récolte du champ vers le lieu de stockage			

Pré requis (conditions particulières) : **Avoir le permis G, Connaitre faire des calculs (niveau scolaire de brevet d'Etudes)**

Moyens (technologie et matériel) : **Moissonneuse batteuse, cueilleur, Tracteur et remorque agricole**

Fonction 4 : Maintenance des engins et équipements agricoles

Tâches		Opérations							
T9. Connaître les engins et les accessoires agricoles	9.1 Connaître les engins agricoles	9.2 Conduire les engins agricoles	9.3 Connaître les accessoires agricoles	9.4 Utiliser les accessoires agricoles					
T10. Assurer la maintenance quotidienne	10.1 Vérifier le niveau d'huile du moteur	10.2 Vérifier le liquide de refroidissement	10.3 Souffler le radiateur	10.4 Souffler le filtre à air	10.5 S'assurer le bon fonctionnement des manomètres d'huile	10.6 Faire le plein du réservoir	10.7 Vérifier les fissures	10.8 Vérifier la pression d'air	10.9 Nettoyer l'engin et les accessoires utilisés
T11. Assurer la maintenance périodique	11.1 Vidanger le moteur suivant le temps de travail, de même pour la boîte de vitesse et l'huile hydraulique	11.2 Remplacer les filtres	11.3 Vérifier les courroies, les tendre ou les remplacer au besoin	11.4 Vérifier les flexibles	11.5 Vérifier les fissures	11.6 Vérifier l'état d'usure des pneus			
T12. Assurer la maintenance de fin de saison	12.1 Laver les engins	12.2 Graisser les outils	12.3 Resserrer les boulons	12.4 Souder les parties fissurées	12.5 Déconnecter les batteries	12.6 Enumérer les pièces à rechanger	12.7 Préparer les commandes des pièces de rechange		
Pré requis (conditions particulières) : Avoir le permis G, Connaître faire des calculs									
Moyens (technologie et matériel) : Tracteur, moissonneuse batteuse, tous les accessoires agricoles.									

3.2 FONCTIONS GENERALES

Fonction 5 : Entrepreneuriat

Tâches		Opérations			
T13. Elaborer son plan d'affaires	13.1 Choisir son idée d'affaires	13.2 Collecter les informations	13.3 Analyser les informations	13.4 Monter le plan d'affaires	
T14. Rechercher le financement du plan d'affaires	14.1 Prospector les sources de financement	14.2 Négocier le financement			
T15. Mettre en œuvre son plan d'affaires	15.1 Elaborer un plan de mise en œuvre	15.2 Mobiliser le capital initial requis	15.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles	15.4 Mettre en œuvre les activités	15.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires
<p>Pré requis (conditions particulières) : Savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais ; Connaître des rudiments d'informatique et de calculs.</p>					
<p>Moyens (technologie et matériel) : Matériels de bureautique</p>					

Fonction 6 : Gestion simplifiée

Tâches		Opérations				
T16. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	16.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	16.2 Recruter un personnel productif	16.3 Planifier, organiser le travail en équipe	16.4 Encourager la productivité		
T17. Gérer les approvisionnements	17.1 Evaluer les besoins	17.2 Prospecter les fournisseurs	17.3 Choisir le fournisseur	17.4 Commander les produits	17.5 Réceptionner les produits	17.6 Payer la facture
T18. Gérer les stocks	18.1 Entreposer / ranger les stocks	18.2 Suivre les stocks	18.3 Inventorier les stocks			
T19. Calculer les coûts	19.1 Calculer les coûts directs	19.2 Calculer les coûts indirects	19.3 Calculer du coût unitaire de production	19.4 Calculer le seuil de rentabilité	19.5 Analyser les coûts	19.6 Fixer les prix
T20. Faire la Comptabilité simplifiée	20.1 Installer le système de comptabilité	20.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	20.3 Etablir le compte d'exploitation	20.4 Analyser les comptes		
T21. Faire la planification financière	21.1 Établir le plan des ventes	21.2 Établir le plan des coûts	21.3 Établir le Plan de trésorerie			
Pré requis (conditions particulières) : Savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais ; Connaître des rudiments d'informatique et de calculs.						
Moyens (technologie et matériel) : Matériel de bureautique						

Fonction 7 : Communication et formation

Tâches		Opérations				
T22. Entretien des relations avec les structures ,collaborateurs et les partenaires	22.1 Accueillir les visiteurs dans son exploitation	22.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des techniciens	22.3 Participer à des formations continues	22.4 Produire et diffuser des informations sur son exploitation	22.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	22.6 Visiter d'autres fermes pour partager les expériences tout en respectant les règles de biosécurité
Prérequis (condition particulière) : Savoir écrire, lire et calculer						
Moyens (technologie et matériel) : matériel de bureautique						

Fonction 8 : Position au regard du métier

Tâches		Opérations				
T23. Mettre en place les conditions d'exécution du métier	23.1 Faire l'inventaire des structures et entreprises du secteur machinisme agricole	23.2 Rechercher les informations et les appuis techniques auprès des fournisseurs	23.3 Participer à des formations continues	23.4 Produire et diffuser des informations sur les différents services offerts	23.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	23.6 Visiter d'autres entreprises pour partager les expériences
Prérequis (condition particulière) : Savoir écrire, lire et calculer						
Moyens (technologie et matériel) : matériel de bureautique						

IV - DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES

Fonction 1 : Préparation de la parcelle de culture

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T1. Préparer le terrain	<p>Degré d'autonomie : Travail d'équipe (ingénieur, operateur, aide) Données : Consignes en début de travail Conditions environnementales : En Champ, milieu hostile (abeille, animaux) Moyens : Tracteur, chaine, buldozer, pelle chargeuse, déchaumeur, soussoleuse</p>	<p>✓ Superficie dégagée et nettoyée</p>
T2. préparer le sol	<p>Degré d'autonomie : Travail d'équipe (ingénieur, operateur, aide) Conditions environnementales : En Champ, poussière (risque de maladie pulmonaire), intempéries, Risque d'embourbement de l'engin dans les trous de termite Moyens : tracteur, charrue a disques ou a soc, pulvériseur, herse, gyrobroyeur, billonneuse</p>	<p>✓ Superficie labourée ✓ Qualité de la surface labourée (profondeur de labour, homogénéité, motte retournée etc.)</p>

Fonction 2 : Mise en place et entretien de la culture

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T3. Traiter aux pesticides	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe (chef d'exploitation, aide)</p> <p>Conditions environnementales : en champ, disposer d'un point d'eau, cuve graduée, d'une motopompe, conditions climatiques favorables</p> <p>Moyens : EPI, tracteur, pulvérisateur, atomiseur, motopompe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect du dosage ✓ Surface traitée en lien avec le temps de travail et la quantité de produits utilisés ✓
T4. Semer et épandre les engrais de fond	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Données : Fiche technique de semis</p> <p>Conditions environnementales : en champ, conditions climatiques favorables</p> <p>Moyens : Tracteur, semoir, semences calibrées, semoir, ficelle, décamètre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect de la quantité des intrants recommandée ✓ les graines enfouies à la même profondeur ✓ Surface traitée en lien avec le temps de travail ✓
T5. Épandre les engrais de couverture ou fumure d'entretien	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Données : Fiche technique</p> <p>Conditions environnementales : en champ, conditions climatiques favorables</p> <p>Moyens : tracteur, pulvérisateur, épandeur d'engrais, calculatrice, épandeur d'engrais</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect de la quantité des intrants recommandée
T6. Réaliser le Sarclo-buttage	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : en champ</p> <p>Moyens : tracteur, sarcler, buteur, EPI, sarclo-buteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité du sarclo-buttage effectué ✓ Superficie réalisée ✓ Nombre de plants détruits par l'opération

Fonction 3 : Récolte et transport

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T7. Vérifier les engins et équipements	Degré d'autonomie : Travail en équipe Conditions environnementales : Atelier Moyens : Caisse à outils	✓ Engin en état de marche avec ses équipements
T8. Récolter et transporter	Degré d'autonomie : Travail en équipe Conditions environnementales : Champ Moyens : tracteur, remorque pour transport	✓ Quantité Récoltée et transportée selon le temps de travail

Fonction 4 : Maintenance des équipements

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T9. Connaître les engins et les accessoires agricoles	Degré d'autonomie : Travail en équipe/Individuel Conditions environnementales : Atelier, Champ Moyens : Caisse à outils	✓ Reconnaissance des différents engins et équipements agricoles ✓ Conduite des engins agricoles
T10. Faire la maintenance quotidienne	Degré d'autonomie : Travail en équipe/Individuel Conditions environnementales : Atelier, Champ Moyens : Caisse à outils	✓ Application des règles de la maintenance quotidienne
T11. Faire la maintenance périodique	Degré d'autonomie : Travail en équipe: Conditions environnementales Atelier Moyens : Tracteur et accessoires, poste de soudure, établi, caisse à outil.	✓ Application des règles et périodicité de la maintenance
T12. Faire la maintenance de fin de saison	Degré d'autonomie : Travail en équipe: Conditions environnementales Atelier Moyens : Tracteur et accessoires, poste de soudure, établi, caisse à outil	✓ Application des règles de la maintenance de fin de saison ✓ Engins et équipements fonctionnels

Fonction 5 : Entrepreneuriat

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T13. Elaborer son plan d'affaires	Degré d'autonomie : Individuel Conditions environnementales : Bureau Moyens : Matériel de bureautique	✓ Plan d'affaires élaboré
T14. Rechercher le financement du plan d'affaires	Degré d'autonomie : Individuel Conditions environnementales : Bureau, terrain Moyens : Matériel de bureautique	✓ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires
T15. Mettre en œuvre son plan d'affaires	Degré d'autonomie : Individuel Conditions environnementales : Bureau, terrain Moyens : Matériel de bureautique	✓ Plan de mise en œuvre, disponible ✓ Bilan de mise en œuvre disponible

Fonction 6 : Gestion simplifiée

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T16. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau, terrain</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille ✓ Besoins de recrutement décrits ✓ Adéquation besoins de recrutement et recrutés ✓ Equipe de travail fonctionnel ✓ Objectifs de travail atteints
T17. Mettre en œuvre le Marketing	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau, terrain</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Besoins des clients connus en termes de produits et services et de prix ✓ Produits et services connus et accessibles par les clients (distribution et outils de communication) ✓ Présentation des produits et accueil des clients selon les règles établies
T18. Gérer les approvisionnements	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau, terrain</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Liste et quantité de produits conformes aux besoins de l'unité ✓ Prix et conditions de livraison négociés avantageux ✓ Tenue à jour des outils d'approvisionnement ✓ Conformité livraison – commande
T19. Gérer les stocks	<p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : Bureau, magasin</p> <p>Moyens : Matériel de bureautique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles de stockage suivis ✓ Outils de gestion et de suivi des stocks à jours ✓ Principes et règles de l'inventaire suivis

T20. Calculer les coûts	Degré d'autonomie : Individuel Conditions environnementales : Bureau Moyens : Matériel de bureautique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des éléments de coûts ✓ Coûts de revient calculés ✓ Seuil de rentabilité calculé ✓
T21. Faire la comptabilité simplifiée	Degré d'autonomie : Individuel Conditions environnementales : Bureau Moyens : Matériel de bureautique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Outils de comptabilité tenus à jour ✓ Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes ✓ Carte de performance tenue à jour
T22. Elaborer les plans financiers	Degré d'autonomie : Individuel Conditions environnementales : Bureau Moyens : Matériel de bureautique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan des ventes établi et conforme ✓ Plan des coûts établi et conforme ✓ Plan de trésorerie établi et conforme

Fonction 7 : Communication et formation

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T23. Entretenir des relations avec ses collaborateurs et les structures partenaires	Degré d'autonomie : Individuel/ travail en équipe Conditions environnementales : bureau et extérieur Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exploitation des opportunités de son environnement ✓ Informations sur l'environnement du métier connues ✓ Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles

Fonction 8 : Position au regard du métier

Tâches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T24. Mettre en place les conditions d'exécution du métier	<p>Degré d'autonomie : Individuel/ travail en équipe</p> <p>Conditions environnementales : bureau et extérieur</p> <p>Données : Information sur les firmes de pièces de rechange et leurs activités, offres de formation continues du milieu</p> <p>Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Exploitation des opportunités de son environnement✓ Informations sur les métiers connus✓ Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles

V - PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail pour l'opérateur d'engins agricoles comporte les étapes suivantes :

- Préparer le travail ;
- Exécuter le travail :
- Faire la maintenance de l'outil de production.

VI - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES

Pourcentage du temps consacré à chacune des tâches :

Fréquence d'exécution des tâches 1 = Tâche exercée peu souvent

5 = Tâche exercée très souvent

Degré de difficulté des tâches : 1 = Tâche très facile

5 = Tâche très difficile

Niveau de dangerosité des tâches : 1 = Peu dangereux

5 = Très dangereux

Importance relative : 1 = Peu important

5 = Très important

Degré de complexité : 1 = Peu complexe

5 = Très complexe

FONCTION.1 : PREPARATION DE LA PARCELLE DE CULTURE						
TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSETE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
1. PREPARER LE TERRAIN	4	70 %	1	4	5	4
2. LABOURER	2	30 %	2	2	2	4

FONCTION_2 : MISE EN PLACE ET ENTRETIEN DE LA CULTURE

TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROUSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
3. TRAITER AUX PESTICIDES	5	16.66 %	3	5	5	5
4. SEMER ET EPANDRE LES ENGRAIS DE FOND	3	50 %	1	4	1	5
5. EPANDRE LES ENGRAIS DE COUVERTURE OU FUMURE D'ENTRETIEN	4	16.66 %	2	3	3	3
6. REALISER LE SARCLO-BUTTAGE	2	16.66 %	1	1	1	5

FONCTION_3 : RECOLTE ET TRANSPORT

TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROUSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
7. VERIFIER LES ENGINS ET EQUIPEMENTS	4	70 %	2	2	2	4
8. RECOLTER ET TRANSPORTER	2	30 %	2	1	1	2

FONCTION 4 : MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS

TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
9. CONNAITRE LES ENGINS ET LES ACCESSOIRES AGRICOLES	3	20 %	1	5	5	3
10. FAIRE LA MAINTENANCE QUOTIDIENNE	2	60 %	4	1	1	4
11. FAIRE LA MAINTENANCE PERIODIQUE	4	20 %	1	3	4	3
12. FAIRE LA MAINTENANCE DE FIN DE SAISON	3	20 %	1	5	5	3

FONCTION 5 : ENTREPRENEURIAT

TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
13. ELABORER SON PLAN D'AFFAIRES	3	20 %	1	3	1	4

14. RECHERCHER LE FINANCEMENT DU PLAN D'AFFAIRES	3	20 %	2	3	1	4
15. METTRE EN ŒUVRE SON PLAN D'AFFAIRES	3	60 %	4	3	1	4

FONCTION 6 : GESTION APPLIQUEE

TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
16. GERER LA FAMILLE, L'ENTREPRISE ET LA PRODUCTIVITE	3	100 %	5	2	1	3
17. GERER LES APPROVISIONNEMENTS	2	100 %	2	2	1	3
18. GERER LES STOCKS	2	100 %	2	2	1	3
19. CALCULER LES COUTS	2	100 %	2	2	1	4
20. FAIRE LA COMPTABILITE SIMPLIFIEE	3	100 %	5	3	1	4
21. FAIRE LA PLANIFICATION FINANCIERE	3	100 %	5	2	1	3

FONCTION 7 : COMMUNICATION ET FORMATION

TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROUSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
22. ENTRETENIR DES RELATIONS AVEC SES COLLABORATEURS ET LES STRUCTURES PARTENAIRES	3	100 %	5	2	1	3

FONCTION 8 : POSITION AU REGARD DU METIER

TACHES	DEGRE DE COMPLEXITE 1 à 5	% DU TEMPS CONSACRE	FREQUENCE D'EXECUTION 1 à 5	DEGRE DE DIFFICULTE 1 à 5	NIVEAU DE DANGEROSITE 1 à 5	IMPORTANCE RELATIVE 1 à 5
22. METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'EXECUTION DU METIER	3	100 %	5	2	1	3

VII - LES HABILITES TRANSFERABLES ET LES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS

Pour l'exécution des tâches, l'opérateur (trice) d'engins agricoles devra développer des habilités. Il s'agit des connaissances, savoir-faire et savoir-être requis pour l'exécution de chaque activité.

Le tableau ci-dessous fait le point de l'ensemble de ces habilités par fonction pour le métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles.

Fonction	Habilités
Fonction 1 : Préparation de la parcelle de culture	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances de la conduite d'un bulldozer ➤ Connaissances de l'utilisation d'une tronçonneuse ➤ Connaissances de la conduite de la pelle chargeuse et de la chargeuse à bois ➤ Techniques d'utilisation du tracteur et des accessoires de labour ➤ Connaissances sur la consommation d'un engin
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atteler la chaîne sur le bulldozer ➤ Couper le bois à la tronçonneuse ➤ Réaliser des sillons et des billons ➤ Régler et utiliser les accessoires de préparation de la parcelle
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Endurant ➤ Patient ➤ Courageux ➤ Attentif ➤ Dynamique ➤ Disponible ➤ Respectueux
Fonction 2 : Mise en place et entretien de la culture	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances de base sur les calculs (dosages, distances, vitesses, ajustements, intervalles, volumes, densité) ➤ Connaissance sur l'évaluation des pentes ➤ Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur ➤ Connaissance de base sur les intrants ➤ Connaissances de base sur la puissance des engins
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maîtriser la conduite du tracteur ➤ Maîtriser l'attelage des accessoires ➤ Effectuer les dosages ➤ Effectuer les réglages ➤ Gérer le temps de travail ➤ Maîtriser le choix des outils

Fonction 3 : Récolte
et transport

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

- Astucieux
- Prudent
- Patient
- Attentif
- Compréhensif
- Maîtrise de soi
- Rigoureux
- Discipliné
- Meticuleux

Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Connaissances de base sur un moteur
- Connaissance de base sur les lubrifiants
- Connaissances de base sur la puissance des engins

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse
- Souffler un radiateur
- Souffler un filtre
- Maîtriser la conduite de l'engin de récolte
- Maîtriser l'attelage des accessoires de récolte
- Respecter les lignes

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

- Méthodique
- Ordonné
- Collaboratif
- Attentif
- Disponible
- Esprit d'anticipation et d'initiative

Fonction	Habiletés
Fonction 4 : Maintenance des équipements	Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissances de base sur la mécanique ➤ Connaissances de base sur un moteur ➤ Connaissance de base sur les lubrifiants
	Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse ➤ Souffler un radiateur ➤ Souffler un filtre ➤ Vidanger un engin ➤ Changer un filtre (à gasoil ou à huile) ➤ Changer une courroie ➤ Laver un engin ➤ Graisser les attelages ➤ Souder des pièces fissurées
	Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Méthodique ➤ Ordonné ➤ Collaboratif ➤ Attentif ➤ Disponible ➤ Esprit d'anticipation et d'initiative ➤ Diligent

Fonction	Habilités
Fonction 5 : Entrepreneuriat	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entrepreneuriat, ➤ esprit d'entreprise, ➤ compétences entrepreneuriales, ➤ caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, ➤ étude de marché, ➤ Segmentation de marché ➤ Contenu d'un plan d'affaires ➤ Organisation administrative et fonctionnelle ➤ Contenu du plan marketing opérationnel ➤ Contenu du plan financier ➤ Analyse des comptes
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un diagnostic ➤ Elaborer un plan marketing stratégique ➤ Elaborer un plan marketing opérationnel et financier ➤ Elaborer un plan ou projet d'affaires ➤ Mobiliser les ressources pour le démarrage de l'activité
	<p>Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ambitieux ➤ Responsable ➤ Sociable ➤ Méthodique ➤ Discipliné ➤ Passionné

Fonction	Habilités
Fonction 6 : Gestion simplifiée	<p>Cognitives ou savoirs : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation et fonctionnement d'une TPE ➤ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ➤ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité ➤ Principes et règles d'approvisionnement ➤ Etapes de l'approvisionnement ➤ Principes et règles de la gestion de stocks ➤ La tenue des outils de gestion des stocks ➤ Démarche de l'inventaire des stocks ➤ Différents coûts ➤ Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente ➤ Système simplifié de comptabilité ➤ Enregistrement des opérations au comptant ➤ Enregistrement des opérations à crédit ➤ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ➤ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes ➤ Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie
	<p>Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir l'organisation et les procédures de gestion de son unité ➤ Prendre des mesures pour gérer la famille et l'unité ➤ Prendre des mesures pour stimuler la productivité ➤ Appliquer les principes et règles de l'approvisionnement ➤ Acheter la quantité appropriée au bon moment et de bon prix ➤ Tenir à jour les outils appropriés ➤ Appliquer les principes de gestion des stocks (rangement, entreposage, vérification,) ➤ Tenir à jour les outils de gestion des stocks ➤ Conduire un inventaire ➤ Identifier les coûts de l'unité et les classer en catégorie ➤ Calculer les coûts directs d'un produit ou service ➤ Calculer les coûts indirects d'un produit ou service ➤ Calculer le coût de revient d'un produit ou service ➤ Analyser les coûts et fixer ses prix de vente ➤ Tenir à jour les documents de comptabilité ➤ Etablir son compte d'exploitation ➤ Analyser les comptes et prendre des décisions ➤ Elaborer les plans des ventes, des coûts et de la trésorerie

Fonction 6 :
Gestion simplifiée

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Ce sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches

- Ambitieux
- Responsable
- Sociable
- Méthodique
- Discipliné
- Passionné
- Prévoyant
- Organisé
- Assidu
- Avoir le flair des affaires

Fonction 7 :
Communication
et formation

Cognitives ou savoirs : **Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?**

- **Méthode de prise de notes**
- **Règles de présentation d'une information**
- **Techniques de communication**
- **Formes de partenariat et d'échanges**
- **Notion de formation professionnelle et d'apprentissage**
- **Information sur les opportunités**
- **Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier**

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Elaborer un rapport
- Echanger sur le métier et la formation
- Communiquer avec les acteurs sur le métier et les pratiques
- Choisir ses partenaires
- Prendre la parole dans un groupe
- Prendre des décisions opérationnelles et prospectives
- Exploiter les opportunités de l'environnement du métier

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :

- Accueillant
- Courtois
- Sympathique
- Discret
- Dynamique

Fonction 8 :
Position au
regard du métier

Cognitives ou savoirs : **Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?**

- **Formes de partenariat et d'échanges**
- **Notion de formation professionnelle et d'apprentissage**
- **Aptitudes et connaissances, forces et faiblesses, par rapport aux exigences liées à la formation et au métier**

Psychomotrices ou savoir-faire : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Elaborer un rapport
- Echanger sur le métier et la formation
- Choisir ses partenaires
- Prendre des décisions opérationnelles et prospectives
- Exploiter les opportunités de l'environnement du métier

Comportements socio-affectifs requis ou savoir-être : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :

- Accueillant
- Discret
- Dynamique

VIII - PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER

8.1 COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

N°	Tâches	Compétences
1	T1 et T2	Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles
2	T3 à T6	Mettre en place et entretenir une culture par l'utilisation d'engins agricoles
3	T7 et T8	Récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles
4	T9 à T12	Faire la maintenance des engins et équipements agricoles

8.2 COMPÉTENCES GÉNÉRALES

N°	Tâches	Compétences
5	T13 à T15	Développer l'entrepreneuriat
6	T16 à T21	Faire la gestion simplifiée
7	T22	Communiquer en milieu professionnel
8	T23	Se situer au regard du métier

IX - MATRICE DES COMPETENCES DU METIER D'OPERATEUR D'ENGINS AGRICOLES

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		PROCESSUS DE TRAVAIL			COMPETENCES GENERALES						
OPERATEUR D'ENGINS AGRICOLES		NUMEROS	Préparer le travail	Exécuter le travail	Faire la maintenance de l'outil de production	Développer l'entrepreneuriat	Faire la gestion simplifiée	Communiquer en milieu professionnel	Se situer au regard du métier	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	
COMPETENCES PARTICULIERES											
NUMEROS						5	6	7	8	4	
Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles		1	▲	▲	▲	●	●	○	○		
Mettre en place et entretenir la culture par l'utilisation d'engins agricoles		2	▲	▲	▲	●	●	○	○		
Récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles		3	▲	▲	▲	●	●	○	○		
Faire la maintenance des engins et équipements agricoles		4	▲		▲	●	●	○	○		
TOTAL			NOMBRE OBJECTIFS								8

Légende :

- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

X - SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

Contenu	Suggestions
Ordre pédagogique	<p>Effectif des apprenants par salle de cours : Tenir compte d'un ratio réaliste apprenants/formateur en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences et un ratio apprenants/équipements disponibles.</p> <p>Formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recycler les formateurs dans leur domaine de spécialité ▪ Former les formateurs en APC ▪ Former les formateurs à l'utilisation des référentiels ▪ Perfectionner les professionnels aux nouveaux équipements <p>Organisation des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale et stages de formation) ▪ Accompagner les Centres de formation par la construction des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC ▪ Alternier la théorie à la pratique dans le processus de formation ▪ Prévoir des sorties d'études et d'échanges d'expériences auprès des exploitations agricoles <p>Formation en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des stages dans les unités de producteurs installés ▪ Former les professionnels aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de stage dans les unités ▪ Organisation des évaluations : prévoir les évaluations en cours de formation.
Ordre organisationnel	<p>Organisation ou agencement formation et pratique : Alternier théorie et pratique dans les centres de formation</p>
Ordre matériel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures (Salles de cours, bureaux, ateliers etc.) ▪ Champ d'expérimentation ▪ Engins et équipements pour pratique ▪ Garage ▪ Kit de matériel de dépannage ▪ Bibliothèque

CONCLUSION

Le Référentiel de métier-compétences **de l'opérateur (trice) d'engins agricoles** offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans le machinisme agricole, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs travaux. C'est un document à caractère formatif et informatif qui se veut pédagogique, évolutif et s'inscrivant dans un processus permanent d'amélioration. Les parties prenantes engagées dans le processus de la formation professionnelle peuvent y contribuer.

La conception et la production du référentiel de métier-compétences **d'opérateur (trice) d'engins agricoles** découlent d'un processus général de dérivation : dérivation des activités principales ou tâches, suivie d'une dérivation des éléments de la compétence et des critères de performance.

Les compétences particulières sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'acteur du machinisme agricole efficace dans l'exercice de son métier.

Les compétences générales correspondent à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent généralement à leur exécution. Elles assurent également une couverture complète des tâches et des opérations rattachées au métier.

OPÉRATEUR (TRICE) D'ENGINS AGRICOLES

SECTION 2

REFERENTIEL DE FORMATION



INTRODUCTION

Le référentiel de formation est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants. Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'approche par compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation mais également de déterminer les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs et est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui **de l'opérateur (trice) d'engins agricoles** élaboré sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ. Il s'inscrit à la suite du référentiel de métier-compétences élaboré lors de la première phase.

Sur la base des fonctions, des principales activités et opérations décrites par les acteurs lors de l'analyse de la situation de travail du métier et consignées dans le référentiel de métier-compétences, sept (07) compétences ont été identifiées dont quatre (04) compétences particulières et trois (03) compétences générales. Les différentes parties constituant le présent document sont les suivantes :

- Les fondements de la formation,
- La description générale du métier,
- Le tableau synthèse de la formation,
- La liste des compétences visées par la formation,
- La matrice des objets de formation,
- La description des objets de formation,
- La liste des modules,
- La description des modules,
- Le logigramme des séquences de formation et
- Le chronogramme de réalisation de la formation.

I. FONDEMENTS DE LA FORMATION

1.1 Finalités du secteur de la formation

La Stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020 comprend pour le secteur de l'éducation et de la formation, des priorités de la formation professionnelle orientées vers le marché de l'emploi à travers¹ :

- L'augmentation et la diversification de l'offre de formation par la diversification des modes de formation et des filières de formation, l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation. Cela implique des études des besoins de formation, la production de curricula appropriés, la création des conditions appropriées de leur implantation ainsi que l'appui à l'insertion des jeunes formés ;
- une formation reposant sur un dispositif pouvant dispenser une formation professionnelle modernisée et considérablement renforcée aux élèves ayant au moins un niveau post-éducation de base, un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience.

Dans les orientations stratégiques du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020 et leur ancrage avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la première orientation préconise l'adaptation de la qualification professionnelle aux besoins du marché de l'emploi en mettant l'accent sur plusieurs objectifs spécifiques :

- améliorer la qualité de la formation professionnelle ;
- accroître la place de la formation professionnelle dans le système éducatif ;
- améliorer le système d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle ;
- densifier les partenariats institutionnels avec les entreprises.

Cette orientation nécessite une amélioration des ressources formatives notamment celle des contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.

En complément de la stratégie pour la croissance et l'emploi, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les nouvelles orientations fondamentales de la formation professionnelle.

1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur

1 Document de stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020

les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;

- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

La loi 2018/10 dispose également (article 35) que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises. C'est dans cette vision que s'inscrit la construction des différents référentiels des formations des chaînes de valeurs des filières agropastorales porteurs d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

DESCRIPTION GENERALE DU METIER

2.1 Définition du métier

L'Opérateur (trice) d'engins agricoles est un ouvrier qualifié qui conduit et entretient les engins utilisés dans les exploitations agropastorales à toutes les phases de la production, de la préparation du sol jusqu'au stockage des récoltes, en passant par la mise en place et l'entretien des cultures. Dans sa vie professionnelle, l'opérateur (trice) d'engins agricoles doit être capable de faire :

- La préparation de la parcelle à cultiver ;
- La mise en place et l'entretien de la culture ;
- La récolte et le transport ;
- La maintenance des engins et équipements agricoles.

2.2 Contexte professionnel

Le lieu de travail régulier de l'opérateur (trice) d'engins agricoles est l'atelier, le hangar ou le champ. Dans le cadre de son activité, il utilise les technologies artisanales, mécanique et semi automatisée. Il exerce son travail individuellement ou en équipe. Il doit prendre fréquemment des décisions importantes.

Pour exercer ses activités, l'opérateur (trice) d'engins agricoles peut être exposée à certaines réalités telles que la chaleur, la poussière, le bruit, l'utilisation de produits chimiques, le risque d'accident, le risque d'incendie, la chute des arbres. Il est assujéti aux contraintes liées au temps, à la qualité du travail, aux risques d'accident, aux difficultés d'accès aux crédits, aux difficultés d'acquisition des outils et équipements de rechange et aux risques de vol du matériel.

2.3 Opportunités d'emploi

L'Opérateur (trice) d'engins agricoles, a les perspectives d'emploi suivantes : Opérateur (trice) d'engins dans une exploitation agropastorale mécanisée, prestataire de service en mécanisation agricole, conducteurs d'engins de BTP, de foresterie et de mines.

II. TABLEAU SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Nombre de module : 08			
Durée en heure : 800			
N°	Code	Titre du module	Durée (Heures)
01	PPC 01	Préparation de la parcelle à cultiver	60
02	MEC 02	Mise en place et entretien de la culture	60
03	RET 03	Récolte et transport	60
04	MEA 04	Maintenance des engins et équipements agricoles	210

05	ENT 05	Entrepreneuriat	36
06	GSI 06	Gestion simplifiée	60
07	CMP 07	Communication en milieu professionnel	24
08	MEF 08	Métier et formation	10
		Stages	280

III. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION

3.1 Compétences particulières

C1	Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles
C2	Mettre en place et entretenir la culture par l'utilisation d'engins agricoles
C3	Récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles
C4	Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles

3.2 Compétences générales

C5	Développer l'entrepreneuriat
C6	Faire la gestion simplifiée
C7	Communiquer en milieu professionnel
C8	Se situer au regard du métier

IV. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION		PROCESSUS DE TRAVAIL					COMPETENCES GENERALES				TOTAL		
OPERATEUR D'ENGINS AGRICOLES	NUMEROS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	DUREE	Préparer le travail	Exécuter le travail	Faire la maintenance de l'outil de production	Développer l'entrepreneuriat	Faire la gestion simplifiée	Communiquer en milieu professionnel	Se situer au regard du métier	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	STAGE PROFESSIONNEL	DUREE TOTALE
COMPETENCES PARTICULIERES													
NUMEROS							5	6	7	8	4		
OBJECTIFS OPERATIONNELS							C	C	C	S			
DUREE			H				36	60	24	10	130	280	410
Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles	1	C	60	▲	▲	▲	●	●	○	○			
Mettre en place et entretenir la culture par l'utilisation d'engins agricoles	2	C	60	▲	▲	▲	●	●	○	○			
Récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles	3	C	60	▲	▲	▲	●	●	○	○			
Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles	4	C	210	▲		▲	●	●	○	○			
TOTAL	4	NOMBRE DE COMPETENCES	390								8		800

Légende :

- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

V. LA DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

5.1 Compétences particulières traduites en objectifs de comportement

Objectifs de comportement N°1 : Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de préparer une parcelle à cultiver selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : En Champ, milieu hostile (abeille, animaux) Degré d'autonomie : Travail en équipe/ Individuel Moyens : Tracteur, chaine, bulldozer, pelle chargeuse, déchaumeur, soussoleuse</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Examen minutieux du terrain avant la mise en valeur ; ✓ Respect des consignes du chef d'exploitation. 	<p>T1. Préparer le terrain</p> <p>1.1 Abattre les arbustes et abattre sélectivement les grands arbres 1.2 Abattre complètement les arbres et arbustes 1.3 Nettoyer le site</p> <p>1.4 Dessoucher les restes de racines</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chaine de bonne qualité et bulldozer en état de fonctionnement ; • Dessoucheuse en état de fonctionnement • Qualité de la parcelle dégagée et nettoyée (absence de branches d'arbres et feuilles); • Sol dépourvu de souches ou racines résiduelles.
	<p>Lieu et conditions environnementales : En Champ, poussière (risque de maladie pulmonaire), intempéries, Risque d'embourbement de l'engin dans les trous de termites Degré d'autonomie : Travail d'équipe (ingénieur, opérateur, aide) Moyens : tracteur, charrue à disques ou à soc, pulvérisateur, herse, gyrobroyeur, billonneuse</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Examen minutieux du terrain avant la mise en valeur ; ✓ Respect des consignes du chef d'exploitation. 	<p>T2. préparer le sol</p> <p>2.1 Atteler et Régler l'équipement de labour 2.2 Réaliser le premier labour 2.3 Réaliser le deuxième labour en cassant les mottes 2.4 Nivelier et Herser la parcelle 2.5 Détruire les résidus des récoltes 2.6 Nivelier la parcelle une 2^{ième} fois 2.7 Préparer les lignes de semis (billons, trouaison ; buttes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Equipement de labour réglé et attelé; • Respect des consignes du chef d'exploitation : structure du sol, profondeur de labour, dureté (conforme à la commande ou au besoin); • Parcelle nivelée et hersée selon les prescriptions; • Résidus broyés et/ou enfouis

Objectifs de comportement N°2 : Mettre en place et entretenir une culture par l'utilisation d'engins agricoles

Elément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'effectuer la mise en place et l'entretien de la culture selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : en champ, disposer d'un point d'eau, cuve graduée, d'une motopompe, conditions climatiques favorables</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe (chef d'exploitation, aide)</p> <p>Moyens : EPI, tracteur, pulvérisateur, atomiseur, motopompe</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Examen minutieux du terrain ; ✓ Respect des consignes du chef d'exploitation ; ✓ Respect des dosages des pesticides et du réglage des accessoires ; ✓ Eau disponible pour les pulvérisations ; ✓ Intrants disponible. 	<p>T3. Traiter aux pesticides</p> <p>3.1 S'approvisionner en eau pour le traitement aux pesticides</p> <p>3.2 Atteler et Régler le pulvérisateur suivant la dose d'application des pesticides</p> <p>3.3 Vérifier les buses du pulvérisateur</p> <p>3.4 Réaliser le mélange (solution à pulvériser)</p> <p>3.5 Réaliser la pulvérisation</p> <p>3.6 Nettoyer le pulvérisateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de l'eau ; • Pulvérisateur attelé et réglé en fonction de la dose des pesticides à appliquer ; • Buses du pulvérisateur nettoyées ; • Mélange homogène et suffisant pour la surface à pulvériser • • • • •
	<p>Lieu et conditions environnementales : en champ, conditions climatiques favorables</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Fiches techniques, Tracteur, semoir, semences calibrées, semoir, ficelle, décimètre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des dosages des pesticides, des engrais et du réglage des accessoires ; ✓ Intrants disponible. 	<p>T4. Semer et épandre l'engrais de fond</p> <p>4.1 Atteler et Régler le semoir sur la sortie des semences et des engrais</p> <p>4.2 Charger les semences et les engrais</p> <p>4.3 Réaliser le semis épandre l'engrais</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la densité de semis et de l'alignement ; • Semence et engrais disponibles pour la superficie recommandée ; • Respect de la profondeur d'enfouissement des graines ; • Respect du temps de travail

Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'effectuer la mise en place et l'entretien de la culture **selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance**

<p>Lieu et conditions environnementales : en champ, conditions climatiques favorables Degré d'autonomie : Travail en équipe Moyens : Fiches techniques, tracteur, pulvérisateur, épandeur d'engrais, calculatrice</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des dosages des engrais et du réglage des accessoires ; ✓ Engrais disponible. ✓ ✓ ✓ ✓ 	<p>T5. Epandre les engrais de couverture ou fumure d'entretien</p> <p>5.1. Atteler et Régler l'épandeur d'engrais</p> <p>5.2 Charger les engrais</p> <p>5.3 Réaliser l'épandage des engrais en champ</p> <p>5.4 Nettoyer l'épandeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engrais de couverture et/ou fumure d'entretien disponibles pour la superficie recommandée ; • Respect des interlignes lors des différents passages ; • Respect de la largeur de travail des différents accessoires ; • Respect du temps de travail • • • •
<p>Lieu et conditions environnementales : en champ, conditions climatiques favorables Degré d'autonomie : Travail en équipe Moyens : Fiches techniques, tracteur, pulvérisateur, épandeur d'engrais, calculatrice</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des interlignes et du réglage des accessoires. 	<p>T6. Faire le Sarclo-buttage</p> <p>6.1 Atteler et régler l'accessoire (sarcler ou buteur)</p> <p>6.2 Réaliser le sarclage ou le buttage de la parcelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accessoire réglé et attelé ; • Taux réduits des plants détruits ; • Respect de la largeur de travail des différents accessoires ; • Respect du temps de travail

Objectifs de comportement N°3 : Récolter et transporter la production en utilisation les engins agricoles

Elément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'effectuer la récolte et e transport avec les engins agricoles selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Atelier</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Caisse à outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Disponibilité des pièces de rechange ; ✓ Disponibilité du personnel qualifié. 	<p>T7. Vérifier les équipements de récolte</p> <p>7.1 Mettre à jour la moissonneuse batteuse</p> <p>7.2 Vérifier le cueilleur et l'accrocher à la moissonneuse</p> <p>7.3 Vérifier le cultivateur de récolte pour les tubercules</p> <p>7.4 Vérifier la faucheuse, râteau faneuse, botteleuse et ensileuse</p> <p>7.5 Vérifier la disponibilité de la remorque agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un hangar garage ; • Disponibilité des huiles de rechange et de la graisse de qualité
	<p>Lieu et conditions environnementales : Champ</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : tracteur, accessoire de récolte, remorque pour transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engin et accessoires en bon état et fonctionnels ; ✓ cultures ou pâturages matures. 	<p>T8. Récolter et transporter</p> <p>8.1 Récolter la parcelle</p> <p>8.2 Transporter la récolte du champ vers le lieu de stockage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Espacement des lignes de culture respectant l'empatement des engins et équipements de récolte ; • Disponibilité du lieu de stockage

Objectifs de comportement N°4: Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles

Élément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'assurer la maintenance des engins et des accessoires agricoles</p> <p>selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Atelier, Garage, Champ</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe/Individuel</p> <p>Moyens : Engins, accessoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise des engins ; ✓ Maitrise des accessoires ; ✓ Fonctionnement des engins ; ✓ Conduite des engins 	<p>T9. Connaître les engins et les accessoires agricoles</p> <p>9.1 Connaître les engins agricoles</p> <p>9.2 Conduire les engins agricoles</p> <p>9.3 Connaître les accessoires agricoles</p> <p>9.4 Utiliser les accessoires agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Description ou explication du fonctionnement mécanique du tracteur et ses accessoires ; • Détection ou identification des différents engins et équipements agricoles; • Conduite des engins agricoles
	<p>Lieu et conditions environnementales : Atelier, Champ</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe/Individuel</p> <p>Moyens : Caisse à outils</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure 	<p>T10. Assurer la maintenance quotidienne</p> <p>10.1 Vérifier le niveau d'huile du moteur</p> <p>10.2 Vérifier le liquide de refroidissement</p> <p>10.3 Souffler le radiateur</p> <p>10.4 Souffler le filtre à air</p> <p>10.5 S'assurer le bon fonctionnement des manomètres d'huile</p> <p>10.6 Faire le plein du réservoir</p> <p>10.7 Vérifier les fissures</p> <p>10.8 Vérifier la pression d'air</p> <p>10.9 Nettoyer l'engin et les accessoires utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détection ou identification des différents outils de la mécanique ; • Aptitude à identifier et atteindre les pièces mécaniques défectueuses du tracteur ou de l'engin agricole ; • Attelage et dételage des accessoires

	<p>Lieu et conditions environnementales : Atelier, Champ</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Tracteur et accessoires, poste de soudure, établi, caisse à outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure 	<p>T11. Assurer la maintenance périodique</p> <p>11.1 Vidanger le moteur suivant le temps de travail, de même pour la boîte de vitesse et l'huile hydraulique</p> <p>11.2 Remplacer les filtres</p> <p>11.3 Vérifier les courroies, les tendre ou les remplacer au besoin</p> <p>11.4 Vérifier les flexibles</p> <p>11.5 Vérifier les fissures</p> <p>11.6 Vérifier l'état d'usure des pneus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détection ou identification des différents outils de la mécanique ; • Aptitude à identifier et atteindre les pièces mécaniques défectueuses du tracteur ou de l'engin agricole ; • Conduite des engins agricoles ; • Attelage et dételage des accessoires
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable d'assurer la maintenance des engins et les accessoires agricoles selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : Atelier</p> <p>Degré d'autonomie : Travail en équipe</p> <p>Moyens : Tracteur et accessoires, poste de soudure, établi, caisse à outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure 	<p>T12. Assurer la maintenance de fin de saison</p> <p>12.1 Laver les engins</p> <p>12.2 Graisser les outils</p> <p>12.3 Resserrer les boulons</p> <p>12.4 Souder les parties fissurées</p> <p>12.5 Déconnecter les batteries</p> <p>12.6 Enumérer les pièces à rechanger</p> <p>12.7Préparer les commandes des pièces de rechange</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à laver un engin ; • Aptitude à graisser les outils ; • Aptitude à souder ; • Etablissement d'une commande

6.2 Compétences générales traduites en objectifs de situation

Objectifs de comportement N°5 : Développer l'entrepreneuriat

Elément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance		
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : dans un bureau de l'unité Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc. Consigne : organiser, classer et ranger les pièces</p>	<p>✓ Plan d'affaires élaboré selon canevas</p>	T13. Elaborer son plan d'affaires			
			13.1 Choisir son idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées 		
			13.2 Collecter les informations	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins d'informations connus • Informations collectées disponibles 		
			13.3 Analyser les informations	<ul style="list-style-type: none"> • Canevas de plan d'affaires renseigné conforme 		
					13.4 Monter le plan d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Informations collectées disponibles
				<p>✓ Liste des partenaires de financement identifiés et négociés ✓ Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires</p>	T14. Rechercher le financement du plan d'affaires	
					14.1 Prospecter les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Sources de financement identifiées
					14.2 Négocier le financement	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions de financement par source, connues • Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi

			T15. Mettre en œuvre son plan d'affaires
		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan de mise en œuvre, disponible ✓ Bilan de mise en œuvre établi 	15.1Elaborer un plan de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> • Plan de mise en œuvre établi, conforme
			15.2Mobiliser le capital initial requis <ul style="list-style-type: none"> • Capital initial requis calculé
			15.3Mobiliser les ressources humaines et matérielles <ul style="list-style-type: none"> • Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi
			15.4Mettre en œuvre les activités <ul style="list-style-type: none"> • Programme de mise en œuvre des activités établi
			15.5Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de mise en œuvre établi

Objectifs de comportement N°6 : Faire la gestion simplifiée

Élément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance		
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : dans un bureau de l'unité Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc. Consigne : organiser, classer et ranger les pièces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille ✓ Besoins de recrutement décrits ✓ Adéquation besoins de recrutement et recrutés ✓ Equipe de travail fonctionnel ✓ Objectifs de travail atteints 	T16. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			
			16.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Principes et règles de gestion établis 		
			16.2 Recruter un personnel productif	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de recrutement défini • Recrutements justifiés 		
			16.3 Planifier, organiser le travail en équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de travail établi • Rendement par poste défini 		
		16.4 Encourager la productivité	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures d'encouragement prises • Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises 			
		T17. Mettre en œuvre le Marketing		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Besoins des clients connus en termes de produits et services et de prix ✓ Produits et services connus et accessibles par les clients (distribution et outils de communication) ✓ Présentation des produits et accueil des clients selon les règles établies 		
		17.1 Connaître ses clients	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des clients connues • Besoins des clients connus 			
		17.2 Satisfaire ses clients	<ul style="list-style-type: none"> • Description de la stratégie des 7 P du marketing de l'entreprise ou de l'unité 			
		17.3 savoir vendre ses produits et services	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation commentée des produits et services de l'entreprise ou de l'unité 			

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité **selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :**

Lieu et conditions environnementales : dans un bureau de l'unité
Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert
Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc.
Consigne : organiser, classer et ranger les pièces

- ✓ Liste et quantité de produits conformes aux besoins de l'unité
- ✓ Prix et conditions de livraison négociés
- ✓ avantageux
- ✓ Tenue à jour des outils d'approvisionnement
- ✓ Conformité livraison
- ✓ commande

- ✓ Principes et règles de stockage suivis
- ✓ Outils de gestion et de suivi des stocks à jours
- ✓ Principes et règles de l'inventaire suivis

T18. Gérer les approvisionnements

18.1 Evaluer les besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins en nature et quantité calculés exacts
18.2 Prospecter les fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des fournisseurs et leurs conditions de livraisons recensées
18.3 Choisir le fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du fournisseur justifié
18.4 Commander les produits	<ul style="list-style-type: none"> • Commande réalisée selon les procédures de l'entreprise ou de l'unité
18.5 Réceptionner les produits	<ul style="list-style-type: none"> • Produits réceptionnés et entreposés selon les procédures de l'entreprise
18. 6 Payer la facture	<ul style="list-style-type: none"> • Facture payée selon les procédures de l'entreprise

T19. Gérer les stocks

19.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de gestion de stocks disponibles
19.2 Entreposer / ranger les stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise
19.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de gestion tenus à jour
19.4 Suivre les stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement périodique de l'état des stocks • Vérification périodique de l'état des stocks
19.5 Inventorier les stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Liste d'inventaire établi • PV d'inventaire établi

Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable

d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité **selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :**

Lieu et conditions

environnementales : dans un bureau de l'unité

Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert

Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc.

Consigne : organiser, classer et ranger les pièces

- ✓ Identification des éléments de coûts
- ✓ Coûts unitaires calculés conforme
- ✓ Seuil de rentabilité calculé conforme
- ✓ Fixation des prix, conforme

- ✓ Outils de comptabilité tenus à jour
- ✓ Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes
- ✓ Carte de performance tenue à jour

T20. Calculer les coûts

20.1 Calculer les coûts directs	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts directs des produits et services calculés exacts
20.2 Calculer les coûts indirects	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts indirects des produits et services calculés exacts
20.3 Calculer les coûts de revient unitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts
20.4 Calculer le seuil de rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Seuil de rentabilité calculé exact
20.5 Fixer les prix	<ul style="list-style-type: none"> • Prix de vente fixé, justifié
20.6 Analyser les coûts	<ul style="list-style-type: none"> • Marges calculées et justifiées

T21. Faire la Comptabilité simplifiée

21.1 Mettre en place des outils de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> • Description du système de comptabilité mis en place • Outils de gestion élaborés disponibles
21.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés • Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés
21.3 Elaborer un compte d'Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Compte d'Exploitation établi exact
20.4 Renseigner la carte de performance	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de performance renseignée conforme
21.5 Analyser les comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des comptes justifiés

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan des ventes établi et conforme ✓ Plan des coûts établi et conforme ✓ Plan de trésorerie établi et conforme 	T22. Faire la planification financière	
			22.1 Établir le plan des ventes	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de vente établi conforme
			22.2 Établir le plan des coûts	<ul style="list-style-type: none"> • Plan des coûts établi conforme
			22.3 Établir le Plan de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de trésorerie établi conforme

Objectifs de comportement N°7 : Communiquer en milieu professionnel

Élément de la compétence	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'entreprise ou de l'unité selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent :</p>	<p>Lieu et conditions environnementales : dans un bureau de l'unité Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc. Consigne : organiser, classer et ranger les pièces</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informations sur l'environnement du métier, recensées ✓ Identification et exploitation des opportunités de son environnement ✓ Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles 	<p>T23. Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires</p>	
			23.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif ou modalités d'accueil des clients connus
			23.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui	<ul style="list-style-type: none"> • Informations, sur l'environnement du métier, connus • Structures d'appui et conditions d'appui connus
			23.3 Participer à des formations continues	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins de formation connus
			23.4 Produire et diffuser des informations sur son unité	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de communication utilisés
			23.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> • PV et compte rendus de participation établis
			23.6 Visiter d'autres unités pour partager les expériences	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences significatives recensées

Objectifs de situation N°8 : Se situer au regard du métier

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
<p>Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation de l'opérateur d'engins agricoles</p> <p>en tenant compte des précisions, du plan de mise en situation, des conditions d'encadrement et des critères de participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la réalité du métier - Comprendre le programme de formation. - Confirmer son orientation professionnelle 	<p>T24. Mettre en place les conditions d'exécution du métier</p> <p>Phase 1 Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine du machinisme agricole et des opportunités qu'elle offre : perspectives d'emploi, rémunération, ✓ S'informer sur l'organisation des entreprises de machinisme agricole formes juridiques, secteurs d'activités, structures organisationnelles, organisation du travail, environnement de travail et outils utilisés, etc. ✓ S'informer sur la nature et les exigences du métier (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de la filière, d'examens de documentation, etc. ✓ S'informer sur la formation (référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études). 	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les échanges d'opinions entre les apprenants et favoriser l'expression de tous. • Motiver les apprenants • Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter. • Donner son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.

		<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. ✓ Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation. Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d'années d'exercice du métier. Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des visites d'unité de transformation d'arachide représentatives des principaux milieux de travail. • Organiser des rencontres avec les producteurs expérimentés du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter la perception du métier et le référentiel de formation • Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.
		<p>Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles. Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail. ✓ Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier. Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.

18 LA LISTE DES MODULES

COMPETENCES	MODULES
Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles	Préparation de la parcelle à cultiver
Mettre en place et entretenir la culture par l'utilisation d'engins agricoles	Mise en place et entretien de la culture
Récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles	Récolte et transport
Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles	Maintenance des engins et équipements agricoles
Développer l'entrepreneuriat	Entrepreneuriat
Faire la gestion simplifiée	Gestion simplifiée
Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel
Se situer au regard du métier	Position au regard du métier

17 DESCRIPTION DES MODULES

Module N° 1 : Préparation d'une parcelle à cultiver				
CODE DU MODULE : PPC 01		DUREE : 60 heures		
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation des engins agricoles		CRITERES GENERAUX <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ; • Engins et équipements en bon état ; • Examen minutieux du terrain avant la mise en valeur ; • Respect des consignes du chef d'exploitation 		
PLACE DANS LE REFERENTIEL :				
Modules préalables : M4				
Impact du module sur d'autres modules : M2-M3-M5-M6-M7				
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module permet à l'apprenant d'acquérir des compétences sur la préparation d'une parcelle en vue de sa mise en valeur				
CONTENUS ESSENTIELS				
Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
T1. Préparer le terrain		T	P	
1.1 Abattre les arbustes et abattre sélectivement les grands arbres	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de la conduite d'un bulldozer ; ✓ Connaissances de l'utilisation d'une tronçonneuse ; ✓ Connaissances de la conduite de la pelle chargeuse et de la chargeuse à bois ; ✓ Techniques d'utilisation du tracteur et des accessoires de labour ; ✓ Connaissances sur la consommation d'un engin ; ✓ Atteler la chaîne sur le bulldozer ; ✓ Couper le bois à la tronçonneuse. 	06	22	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix de l'engin à utiliser ; ✓ Choix des accessoires ; ✓ Attelage d'un accessoire ; ✓ Réglage d'un accessoire ; ✓ Utilisation d'un engin et de ses accessoires
1.2 Abattre complètement les arbres et arbustes				
1.3 Nettoyer le site				
1.4 Dessoucher les restes de racines				

T2. Préparer le sol	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des sillons, des billons, des buttes, des trous ; ✓ Régler et utiliser les accessoires de préparation de la parcelle 	08	24	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Labour de qualité ✓ Respect des caractéristiques demandées (largeur, profondeur) ✓ Qualité des sillons, billons, butes et trous réalisés (alignement)
2.1 Atteler et Régler l'équipement de labour				
2.2 Réaliser le premier labour				
2.3 Réaliser le deuxième labour en cassant les mottes				
2.4 Nivelier et Herser la parcelle				
2.5 Détruire les résidus des récoltes				
2.6 Nivelier la parcelle une 2^{ième} fois				
2.7 Préparer les lignes de semis (billons, trouaison ; buttes)				
TOTAL		14	46	
		60		

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : **Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe**

TYPE D'EPREUVE : **Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes**

Module N° 2 : Mise en place et entretien de la culture

CODE DU MODULE : MEC 02

DUREE : 60 heures

CRITERES GENERAUX

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Mettre en place et entretenir la culture par l'utilisation des engins agricoles**

- **Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ;**
- **Engins et équipements en bon état ;**
- **Examen minutieux du terrain ;**
- **Respect des consignes du chef d'exploitation ;**
- **Respect des dosages des pesticides et du réglage des accessoires ;**
- **Eau disponible pour les pulvérisations ;**
- **Intrants disponible**

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **M1, M4**

Impact du module sur d'autres modules : **M3-M4-M5-M6-M7**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est important pour la réussite des activités d'une exploitation agricole. Le rendement futur en dépend.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T3. Traiter aux pesticides				

3.1 S'approvisionner en eau pour le traitement aux pesticides	✓ Connaissances de base sur les calculs (dosages, distances, vitesses, ajustements, intervalles, volumes, densité)			
3.2 Atteler et Régler le pulvérisateur suivant la dose d'application des pesticides				
3.3 Vérifier les buses du pulvérisateur				
3.4 Réaliser le mélange (solution à pulvériser)	✓ Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur			
3.5 Réaliser la pulvérisation	✓ Connaissance de base sur les pesticides	4	10	
	✓ Conduite du tracteur			
	✓ Attelage des accessoires			
	✓ Dosages des pesticides			
3.6 Nettoyer le pulvérisateur				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur la puissance des engins ✓ Réalisation des dosages ✓ Connaissance sur la formulation des pesticides ✓ Attelage d'un pulvérisateur ✓ Réglage d'un pulvérisateur ✓ Conduite d'un tracteur avec pulvérisateur attelé

<p>T4. Semer et épandre l'engrais de fond</p> <p>4.1 Atteler et Régler le semoir sur la sortie des semences et des engrais</p> <p>4.2 Charger les semences et les engrais</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur les calculs (dosages, distances, vitesses, ajustements, intervalles, volumes, densité) ✓ Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur ✓ Connaissance de base sur les intrants ✓ Connaissances de base sur la puissance des engins ✓ Maitriser la conduite du tracteur ✓ Maitriser l'attelage du semoir ✓ Effectuer les réglages du semoir ✓ Gérer le temps de travail ✓ ✓ ✓ 	4	12	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur la puissance des engins ✓ Réalisation des dosages ✓ Attelage d'un semoir ✓ Réglage d'un semoir ✓ Conduite d'un tracteur avec semoir attelé
<p>4.3 Réaliser le semis épandre l'engrais</p>				
<p>T5. Epandre l'engrais de couverture ou fumure d'entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur les calculs (dosages, distances, vitesses, ajustements, intervalles, volumes, densité) ✓ Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur ✓ Connaissance de base sur les intrants ✓ Attelage des épandeurs ✓ Réglages des épandeurs ✓ Gestion du temps de travail 	4	10	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur la puissance des engins ✓ Attelage d'un épandeur ✓ Réglage d'un épandeur ✓ Connaissance sur le cycle de la culture
<p>5.1 Atteler et Régler l'épandeur d'engrais</p> <p>5.2 Charger les engrais</p> <p>5.3 Réaliser l'épandage des engrais en champ</p>				
<p>5.4 Nettoyer l'épandeur</p>				

T6. Faire le Sarclo-buttage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur ✓ Connaissances de base sur la puissance des engins ✓ Conduite du tracteur ✓ Attelage du sarclo-buteur ✓ Réglages du sarclo-butteur 	4	12	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur la puissance des engins à utiliser pour le sarclo-buttage ✓ Attelage d'un sarclo-buteur ✓ Réglage d'un sarclo-buteur ✓ Conduite d'un tracteur
6.1 Atteler et régler l'équipement (sarcleur ou buteur)				
6.2 Réaliser le sarclage ou le buttage de la parcelle				
TOTAL		16	44	
		60		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes				

Module N° 3 : Récolte et transport			
CODE DU MODULE : RET 03		DUREE : 60 heures	
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Récolter et transporter		CRITERES GENERAUX	
		<ul style="list-style-type: none"> • Engins et équipements en bon état ; • Disponibilité des pièces de rechange ; • Disponibilité du personnel qualifié. • cultures ou pâturages matures. 	
PLACE DANS LE REFERENTIEL :			
Modules préalables : M1, M2 et M4			
Impact du module sur d'autres modules : M1-M2-M4-M5-M6-M7			
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module est important car c'est à ce stade qu'on peut juger si les autres étapes ont été correctement effectuées.			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances	Durée	
T7. Vérifier les équipements de récolte		T	P
		Limite des connaissances	

7.1 Mettre à jour la moissonneuse batteuse	✓ Connaissances de base sur un moteur	8	18	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vérification des engins et équipements de récolte ✓ Connaissance sur les lubrifiants ✓ Utilisation d'un compresseur à air
7.2 Vérifier le cueilleur et l'accrocher à la moissonneuse	✓ Connaissance de base sur les lubrifiants			
7.3 Vérifier le cultivateur de récolte pour les tubercules	✓ Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse			
7.4 Vérifier la faucheuse, râteau faneuse, botteleuse et ensileuse	✓ Souffler un radiateur			
7.5 Vérifier la disponibilité de la remorque agricole	✓ Souffler un filtre			
	✓			
	✓			
	✓			
	✓			
	✓			
T8. Récolter et transporter	✓ Connaissances de base sur la puissance des engins	8	26	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect des lignes ✓ Attelage d'un accessoire de récolte ✓ Réglage d'un accessoire de récolte ✓ Conduite d'un tracteur avec outil de récolte
8.1 Récolter la parcelle	✓ Maitriser la conduite de l'engin de récolte			
8.2 Transporter la récolte du champ vers le lieu de stockage	✓ Maitriser l'attelage des accessoires de récolte			
	✓ respecter les lignes			
TOTAL		16	44	
		60		

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : **Exposé théorique, Travaux pratiques en champ, Exercices individuel et travaux pratiques d'application par groupe**

TYPE D'EPREUVE : **Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes**

Module N° 4 : Maintenance des engins et équipements agricoles

CODE DU MODULE : MEA 04

OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : **Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles**

DUREE : 210 **heures**

CRITERES GENERAUX

- **Maitrise des engins ;**
- **Maitrise des accessoires ;**
- **Conduite des engins**
- **Maitrise des outils de mécanique**

PLACE DANS LE REFERENTIEL : Modules préalables : **Aucun**

Impact du module sur d'autres modules : **M2-M3-M4-M5-M6-M7**

Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Ce module est d'une importance capitale pour la réussite du travail d'opérateur d'engins agricoles dans la mesure où il permet à l'apprenant de se familiariser avec ses principaux outils de travail, d'en assurer la maintenance et le bon fonctionnement**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée		Limite des connaissances
		T	P	
T9. Connaître les engins et les accessoires agricoles				
9.1 Connaître les engins agricoles	✓ Connaissances de base sur la mécanique	20	60	✓ Conduite des engins ✓ Identification des accessoires agricoles ✓ Attelage et utilisation des accessoires agricoles
9.2 Conduire les engins agricoles				
9.3 Connaître les accessoires agricoles	✓ Connaissances de base sur un moteur			
9.4 Utiliser les accessoires agricoles				
T10. Assurer la maintenance quotidienne	✓ Connaissances de base sur la mécanique	10	30	✓ Connaissance sur l'entretien des moteurs et la soudure ✓ Cycle des lubrifiants ✓ Amortissement des pièces ✓ Propreté des engins et équipements
10.1 Vérifier le niveau d'huile du moteur	✓ Connaissances de base sur un moteur			
10.2 Vérifier le liquide de refroidissement	✓ Connaissances de base en soudure			
10.3 Souffler le radiateur	✓ Connaissance de base sur les lubrifiants			
10.4 Souffler le filtre à air	✓ Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse			
10.5 S'assurer le bon fonctionnement des manomètres d'huile	✓ Souffler un radiateur			
10.6 Faire le plein du réservoir	✓ Souffler un filtre			
10.7 Vérifier les fissures	✓ Laver un engin			
10.8 Vérifier la pression d'air dans les pneus				
10.9 Nettoyer l'engin et les accessoires utilisés				

T11. Assurer la maintenance périodique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur la mécanique ✓ Connaissances de base sur un moteur ✓ Connaissance de base sur les lubrifiants ✓ Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse ✓ Souffler un radiateur ✓ Souffler un filtre ✓ Vidanger un engin ✓ Changer un filtre (à gasoil ou a huile) ✓ Changer une courroie ✓ Laver un engin ✓ Graisser les attelages ✓ Souder les pièces fissurées 	10	30	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cycle des lubrifiants ✓ Amortissement des pièces ✓ Propreté des engins et équipements ✓ Souder les pièces fissurées.
11.1 Vidanger le moteur suivant le temps de travail, de même pour la boîte de vitesse et l'huile hydraulique				
11.2 Remplacer les filtres				
11.3 Vérifier les courroies, les tendre ou les remplacer au besoin				
11.4 Vérifier les flexibles				
11.5 Vérifier les fissures				
11.6 Vérifier l'état d'usure des pneus				

T12. Assurer la maintenance de fin de saison	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur la mécanique ✓ Connaissances de base sur un moteur ✓ Connaissance de base sur les lubrifiants ✓ Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse ✓ Souffler un radiateur ✓ Souffler un filtre ✓ Vidanger un engin ✓ Changer un filtre (à gasoil ou a huile) ✓ Changer une courroie ✓ Laver un engin ✓ Graisser les attelages ✓ Souder les pièces fissurées 	10	40	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance sur l'entretien des moteurs et accessoires agricoles ✓ Cycle des lubrifiants ✓ Amortissement des pièces ✓ Propreté des engins et équipements ✓ Connaissances de base en soudure.
12.1 Laver les engins				
12.2 Graisser les outils				
12.3 Resserrer les boulons				
12.4 Souder les parties fissurées				
12.5 Déconnecter les batteries				
12.6 Enumérer les pièces à rechanger				
12.7 Préparer les commandes des pièces de rechange				
TOTAL		50	160	
		210		
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé théorique, Travaux pratiques en atelier, Travaux pratiques en champ Exercices individuels et de groupe				
TYPE D'EPREUVE : Epreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques : exercices individuels et de groupes				

Module N° 5 : Entrepreneuriat

Code du module : ENT 05

Objectif de comportement visé : élaborer son plan d'affaires

Durée : 36 H

Critères généraux :

Collecter les informations relatives à l'exercice du métier

Elaborer son plan marketing stratégique et opérationnel

Elaborer son compte d'Exploitation prévisionnel

Elaborer son plan de financement

Elaborer son plan de mise en œuvre

Place dans le référentiel

a) Modules préalables : **Tous les modules**

b) Impact du module sur d'autres modules : **Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise**

c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Prépare à l'auto emploi dans le métier et la professionnalisation**

Contenu essentiel

Objet de formation

Connaissances

Durée

Limite des connaissances

T13. Elaborer son plan d'affaires

13.1 Choisir son idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché, 	31	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de l'Entrepreneuriat ✓ Caractéristiques d'un bon entrepreneur ✓ Sources d'idée d'entreprise ✓ Définition de l'esprit d'entreprise ✓ Les compétences entrepreneuriales ✓ Caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise ✓ Etude de marché.
13.2 Collecter les informations			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique ✓ Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P) ✓ Choix : formes juridique, assurance, organisation et fonctionnement ✓ Besoins de financement ✓ Plan de financement ✓ Capital initial requis ✓ Contenu d'un plan financier simplifié ✓ Quelques indicateurs pertinents d'analyse ✓ Activités de démarrage d'un projet d'entreprise ✓ Renseigner le canevas du plan d'affaires
13.3 Analyser les informations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segmentation de marché ✓ Contenu d'un plan d'affaires ✓ Organisation administrative et fonctionnelle ✓ Contenu du plan marketing opérationnel ✓ Contenu du plan financier ✓ Analyse des comptes 		
T14. Rechercher le financement du plan d'affaires			
14.1 Prospector les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Opportunités de financement existantes ✓ Techniques de recherche de financement ✓ Techniques de négociation d'un projet ✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun 	2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Description des opportunités et conditions de financement ✓ Résumé du projet à négocier ✓ Méthodes de négociation ✓ Formalités de création d'une entreprise au Cameroun
14.2 Négocier le financement			

15.1Elaborer un plan de mise en œuvre	✓ Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun	3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contenu d'un plan de mise en œuvre ✓ Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. ✓ Contenu d'un bilan de mise en œuvre
15.2Mobiliser le capital initial requis			
15.3Mobiliser les ressources humaines et matérielles			
15.4Mettre en œuvre les activités			
15.5Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires			
TOTAL		36	
<ul style="list-style-type: none"> • Démarche pédagogique : Exposé, discussion, exercice, étude de cas • Type d'épreuve : connaissances et pratiques 			

Module N° 6 : Gestion simplifiée			
Code du module : GSI 06		Durée : 60 H	
Objectif de comportement visé : Acquérir des connaissances et des compétences de base en gestion afin de les appliquer dans les opérations quotidiennes de l'entreprise ou de l'unité		Critères généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter de meilleurs comportements dans la gestion des activités de l'entreprise et la famille • Satisfaire ses clients à travers les produits, les prix, les modalités d'accès aux produits, les informations incitant à l'achat • Appliquer des principes et règles de gestion efficace des approvisionnements et des stocks • Calculer ses coûts et coûts de revient • Tenir une comptabilité à jour, établir et analyser ses comptes • Etablir ses plans prévisionnels des ventes, des coûts et de la trésorerie 	
Place dans le référentiel			
a) Modules préalables : se situer au regard du métier			
b) Impact du module sur d'autres modules : Permet de capitaliser les informations sur les activités de l'entreprise et de servir d'appui et d'éclairage des autres modules notamment techniques			
c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : permet à l'apprenant de prendre toutes les mesures en terme de procédures de gestion, d'outils de gestion, de projection, d'analyse des données et de prise de décisions			
Contenu essentiel			
Objet de formation	Connaissances	Durée	Limite des connaissances
T16. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			

16.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et fonctionnement d'une TPE ✓ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ✓ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité 	4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutement employés, règlement intérieur ✓ Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriales ✓ Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) ✓ Comment encourager la productivité ✓ Comment prévenir ou gérer les conflits
16.2 Recruter un personnel productif			
16.3 Planifier, organiser le travail en équipe			
16.4 Encourager la productivité			
T17. Mettre en œuvre le Marketing			
17.1 Connaître ses clients	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qui sont les clients ✓ Collecter les informations sur les clients, les fournisseurs, les concurrents, les revues professionnelles, ✓ Les 7 P du marketing ✓ Les compétences de vendeur ✓ Organiser et animer son réseau de distribution 	12	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance du marketing ✓ Les types de clients ✓ Comment faire une étude de marché ✓ Les 7 P du marketing ✓ Connaître ses produits, accueillir ses clients et savoir vendre ses produits ✓ Un réseau de distribution ? ✓ Comment animer un réseau de distribution ✓ Comment présenter / disposer les produits
17.2 Satisfaire ses clients			
17.3 savoir vendre ses produits et services			
T18. Gérer les approvisionnements			
18.1 Evaluer les besoins	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles d'approvisionnement ✓ Etapes de l'approvisionnement 	3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de l'approvisionnement ✓ Principes et règles d'approvisionnement ✓ Les 8 Etapes de l'approvisionnement
18.2 Prospecter les fournisseurs			
18.3 Choisir le fournisseur			
18.4 Commander les produits			
18.5 Réceptionner les produits			
18.6 Payer la facture			
T19. Gérer les stocks			

19.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles de la gestion de stocks ✓ La tenue des outils de gestion des stocks ✓ Démarche de l'inventaire des stocks 	6	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la gestion des stocks ✓ Principes et règles de la gestion de stocks ✓ Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock ✓ Fiche d'inventaire ✓ Comment faire un inventaire
19.2 Entreposer / ranger les stocks			
19.3 Renseigner les outils de gestion des stocks			
19.4 Suivre les stocks			
19.5 Inventorier les stocks			
T20. Calculer les coûts			
20.1 Calculer les coûts directs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Différents coûts ✓ Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente 	12	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance du calcul des coûts ✓ Différents coûts d'une entreprise ✓ Calcul des coûts directs d'un produit ✓ Calcul des coûts indirects d'un produit ✓ Calcul du coût de revient d'un produit ✓ Calcul du seuil de rentabilité ✓ Fixation d'un prix
20.2 Calculer les coûts indirects			
20.3 Calculer les coûts de revient unitaires			
20.4 Calculer le seuil de rentabilité			
20.5 Fixer les prix			
20.6 Analyser les coûts			
T21. Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée			
21.1 Mettre en place des outils de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la comptabilité ✓ Système simplifié de comptabilité ✓ Enregistrement des opérations au comptant ✓ Enregistrement des opérations à crédit ✓ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ✓ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes 	18	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la comptabilité ✓ Système simplifié de comptabilité ✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant ✓ Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit ✓ L'enregistrement des opérations dans le journal ✓ Tenue d'un compte client ✓ Etablissement du compte d'Exploitation ✓ Examen des comptes ✓ Contenus d'une carte de performance ✓ Exploitation d'une carte de performance
21.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés			
21.3 Elaborer un compte d'Exploitation			
21.4 Renseigner la carte de performance			
21.5 Analyser les comptes			
T22 Elaborer les plans financiers			
22.1 Établir le plan des ventes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie 	5	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et importance de la planification financière ✓ Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie
22.2 Établir le plan des coûts			
22.3 Établir le Plan de trésorerie			

TOTAL	60
<ul style="list-style-type: none"> Démarche pédagogique : animation des cours en utilisant les techniques d'animation suivantes: exposé, questions-réponses, exercices, études de cas, Type d'épreuve : sur les connaissances et la pratique 	

Module N° 7 : Communication en milieu professionnel			
Code du module : CMP 07		Durée : 24 H	
Objectif de comportement visé : S'informer sur le métier et les opportunités d'appui Interagir avec les acteurs de son environnement professionnel		Critères généraux : Informations sur le métier et son environnement ; Développer des aptitudes d'écoute de synthèse, de communication et de négociation ; Informations sur les acteurs de la filière ; Information sur les opportunités de la filière	
Place dans le référentiel			
a) Modules préalables : Tous les modules			
b) Impact du module sur d'autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise			
c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Prépare à l'auto emploi dans le métier et la professionnalisation			
Contenu essentiel			
Objet de formation	Connaissances	Durée	Limite des connaissances
T23. Entretien des relations avec les structures collaborateurs et les partenaires			

23.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Méthode de prise de notes ✓ Règles de présentation d'une information ✓ Techniques de communication ✓ Formes de partenariat et d'échanges ✓ Structuration et fonctionnement des organisations de la profession ✓ L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun ✓ Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Notion de formation professionnelle et d'apprentissage ✓ Elaborer un rapport 	24	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques de rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un compte rendu ✓ Les outils de communication ✓ Recherche sur Internet ✓ Le partenariat et ses principes ✓ Les principales organisations professionnelles de la filières et les services et appui qu'elles offrent ✓ Description de l'environnement de la MPME du Cameroun ✓ Les besoins d'appui et de financement de la MPME ✓ Les Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises ✓ Techniques de négociation ✓ Techniques de recherche d'emploi
23.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui			
23.3 Participer à des formations continues			
23.4 Produire et diffuser des informations sur son unité			
23.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes			
23.6 Visiter d'autres unités pour partager les expériences			
TOTAL		24	
Démarche pédagogique : Exposé, discussion, Type d'épreuve : connaissances			

Module N° 8 : Position au regard du métier

CODE DU MODULE : MEF 08

OBJECTIF DE SITUATION VISE : **Se situer au regard du métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles**

DURÉE : 10 heures

CRITÈRES DE PARTICIPATION :

- Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier
- Climat favorable à l'apprentissage
- Bien-être physique et psychologique

PLACE DANS LE REFERENTIEL :

Modules préalables : **néant**

Impact du module sur d'autres modules : **Ce module permet en priorité de suivre tous les autres modules**

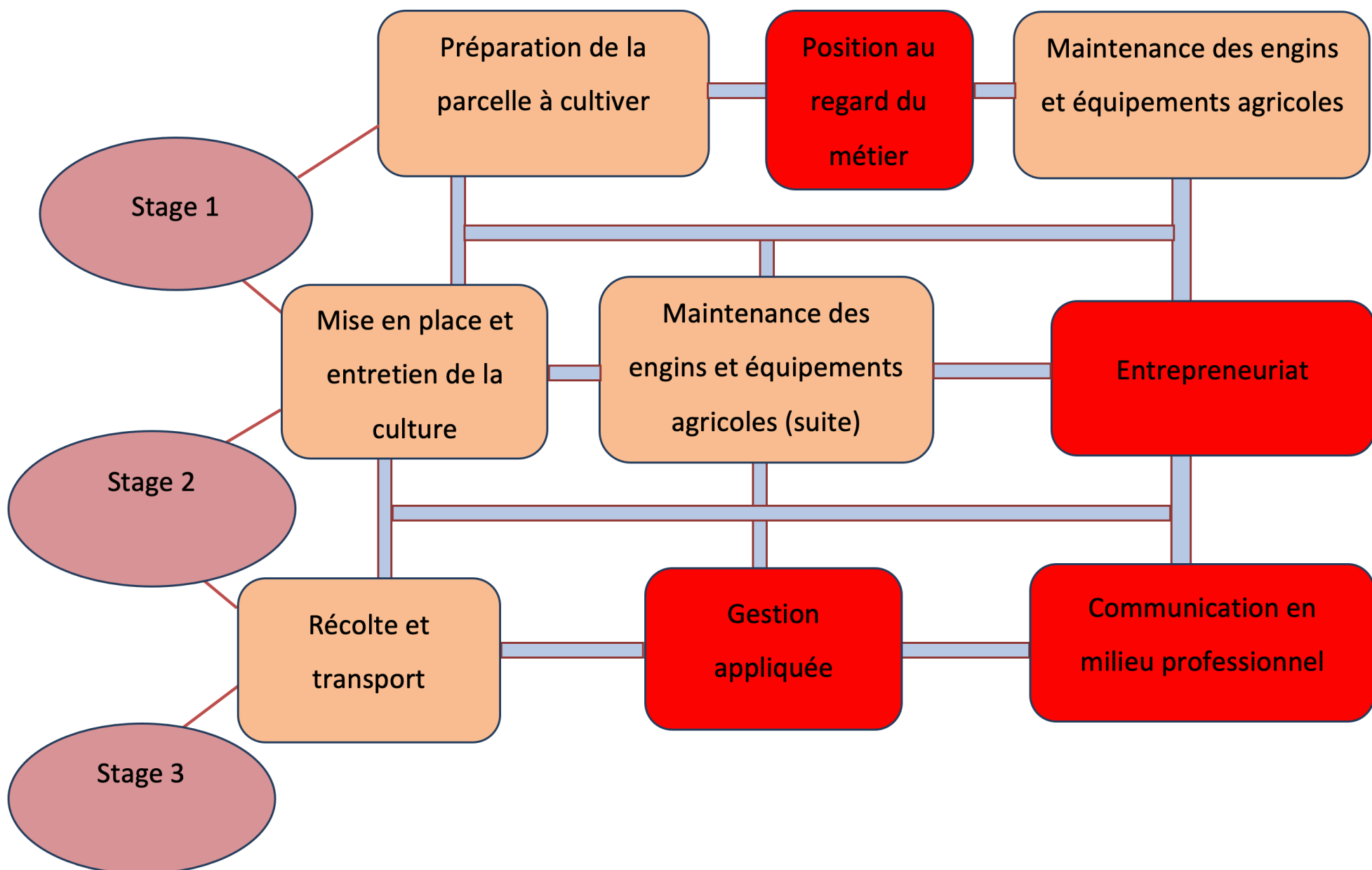
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : **Le module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant, d'acquérir une vision globale de l'exercice du métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former dans ce métier.**

CONTENUS ESSENTIELS

Objet de formation	Connaissances	Durée	Balises de connaissance
T24. Mettre en place les conditions d'exécution du métier			
<u>Phase 1</u> Informations : <ul style="list-style-type: none">• S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production du lait et des opportunités qu'elle offre• S'informer sur l'organisation des entreprises et des fermes d'éleveurs de production laitière• S'informer sur la nature et les exigences du métier d'opérateur de traite de lait (s'informer sur la formation ce, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.)	<ul style="list-style-type: none">✓ Recherche des informations sur le métier✓ Perspectives d'emploi✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail✓ Perception du métier✓ Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance, Référentiel de formation	4	<ul style="list-style-type: none">✓ Données sur le métier✓ Informations sur le marché de l'emploi du métier✓ Nature et exigences du métier et la formation✓ Notion de formation professionnelle✓ Les offres de formation existantes

<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. • Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. • Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation. • Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Information orale par les professionnels. ✓ Pratique du métier ✓ Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier 	<p>4</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier ✓ Echanges par rapport au métier et à la formation
<p>Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. • Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier • Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger • Donner les raisons qui motivent son choix 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions de bilan, aptitudes et connaissances ✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances 	<p>2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aptitudes et connaissances ✓ Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier ✓ Les motivations
<p>TOTAL</p>		<p>10</p>	
<p>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité)</p>			
<p>TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué. Il est déroulé pour susciter les motivations de l'apprenant à la formation à ce métier.</p>			

IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION



X. CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

		Compétences particulières								Compétences générales								Stage Prof.	Total
Numéro du Module		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8										
Durée H		60	60	60	210	36	60	24	10									280	800
Mois	Semaine																		
Mai	1	4	6					10	10								4		34
	2	4	6					10	10								4		34
	3		10					10	10								2		32
	4		10						20										30
Juin	1		10						20										30
	2																	Stage 1	35
	3																	Stage 1	35
	4		ECP 1						20	7									37
Juillet	1			5	5				20	7									37
	2			5	5				20	7									37
	3			2	8				20	3	4								37
	4				10				20		7								37
Aout	1				10			ECP 4		ECG 5									25
	2																	Stage 2	35
	3																	Stage 2	35
	4																	Stage 2	35

Septembre	1																	Stage 2	35
	2			ECP 2							15		5						30
	3					5	5				15		5						30
	4					5	10				10		5						30
Octobre	1					5	10				10		5						30
	2						10				10		4						24
	3																	Stage 3	35
	4																	Stage 3	35
Novembre	1					ECP 3						ECG 6	ECG 7					20	

Légende : ECG : Evaluation compétence générale

ECP : Evaluation compétence particulière

CONCLUSION

Le référentiel de formation au métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle dans ce domaine. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir.

Le programme proposé comprend 800 heures de formation dont 390 heures pour les compétences particulières et 130 heures pour les compétences générales et 280 heures de stage en milieu professionnel repartis en trois étapes sur une période de 8 semaines.

OPÉRATEUR (TRICE) D'ENGINS AGRICOLES

SECTION 3 **REFERENTIEL** **D'EVALUATION**



INTRODUCTION

Le présent document du référentiel d'évaluation de la formation au **métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles** est le cadre de référence à partir duquel, l'évaluation des apprentissages est organisée et mise en œuvre. L'évaluation de la formation est intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences et constitue un élément clé de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. Nous l'avons adapté à un contexte de formation spécialisée en lui conférant sa dimension formative mais aussi en prenant en compte la dimension évaluation sommative de chaque compétence en vue de la reconnaissance de la formation. Le référentiel d'évaluation comprend les points suivants :

- Les modalités d'évaluation ;
- La liste des compétences et modules visées par la formation ;
- L'évaluation de la formation.

I. MODALITES DE FORMATION ET D'EVALUATION

Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

- des apprenants en formation initiale au métier de mécanicien-tracteuriste ou à toute autre formation du domaine de la mécanisation désirant se spécialiser dans le **métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles**.
- des **actifs ou conducteurs d'engins (agricoles ou de génie civil)** ayant l'intention de se recycler ou de bénéficier d'une formation continue ou à la carte selon la demande.

Modalités de formation

Mode de formation

L'acquisition des compétences se fait soit à la suite de la formation initiale du domaine du machinisme ou en formation continue et pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l'expérience. La formation se déroule pour la partie pratique au centre de formation et/ou en alternance dans les exploitations agropastorales ou les agro-industries ayant des compétences sur le plan pédagogique selon les prescriptions du référentiel de formation.

Durée de formation

La durée totale de la formation est de **800 heures**. Elle porte sur **8 modules** de formation dont **4 modules** sur les compétences particulières, **4 modules** sur les compétences générales et trois stages professionnels.

Modalités d'évaluation

Deux types d'évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

- Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s'assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pouvoir apporter les correctifs nécessaires ;
- Une évaluation sommative ou de sanction par compétence qui sera organisée sous la responsabilité de l'organisme de gestion de la certification.

L'apprenant doit à ce titre démontrer à l'issue de la formation par l'intermédiaire d'une

évaluation sommative à la fin de chaque module, qu'il a acquis les compétences nécessaires à l'exercice du métier. La reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtées par un règlement d'examen soient réussies et validées. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

Conditions de reprises

L'évaluation dans le cadre de l'APC porte sur les deux types d'objectifs à savoir l'objectif de comportement et celui de situation.

- Pour un objectif de comportement (compétence traduite en comportement), l'évaluation porte sur la performance de l'apprenant.
- Pour un objectif de situation (compétence traduite en situation), l'évaluation porte sur la participation de l'apprenant aux activités d'apprentissage.

On distingue quatre méthodes d'évaluation :

- Evaluation d'un processus de travail
- Evaluation d'un produit
- Evaluation de connaissances pratiques
- Evaluation de la participation

Evaluation d'un processus de travail (épreuve pratique)

Dans cette évaluation, on évalue le processus de travail d'un apprenant pour réaliser un produit ou pour fournir un service. Les critères d'appréciation découlent de l'observation directe ou indirecte des gestes de l'apprenant dans une situation réelle de travail.

Dans cette appréciation, on tient compte :

- des techniques de travail,
- de l'application des règles de sécurité ou d'hygiène,
- de l'utilisation de l'équipement (machines, outils, accessoires, etc.),
- de l'économie de matériaux,
- de l'aménagement fonctionnel du poste de travail,
- de l'ordre des opérations,
- de tous les autres éléments sur lesquels l'apprenant exerce un contrôle et qui concourent à la réalisation d'un produit ou à la prestation d'un service.

Evaluation d'un produit (épreuve pratique)

Ce type d'évaluation est d'une part centré sur la fabrication d'un produit, l'atteinte d'un résultat ou la réalisation d'une tâche et d'autre part amène l'évaluateur à se rapprocher le plus possible de la réalité du marché du travail.

On distingue deux types de produits :

- Le produit d'une étape : on veut vérifier l'état d'un produit à n'importe quelle étape de la réalisation d'une tâche ;
- Le produit complet : on observe le produit complet pour juger de la compétence de l'apprenant.

Exemple : la farine de pomme de terre

La farine de pomme de terre est le produit complet; on peut vérifier l'état du produit au cours du séchage, de la mouture.

Remarque : on privilégie l'évaluation d'un produit car elle est moins complexe et permet d'observer plusieurs apprenants à la fois.

Evaluation de connaissances pratiques (épreuve théorique)

L'épreuve de connaissances pratiques doit susciter la réflexion de l'apprenant, lui demander un effort d'évocation et l'amener à faire la démonstration de sa compétence. Etre compétent, c'est aussi estimer les effets de la mise en œuvre et expliquer ce qui contribue à l'obtention des résultats souhaités (par exemple, poser un diagnostic sur un dysfonctionnement et établir un devis destiné à convaincre le client).

L'évaluation des connaissances pratiques vise à :

- Faire ressortir l'importance des connaissances que requiert l'exercice d'une profession ;
- Etablir des liens entre les connaissances pratiques et les tâches de travail ;
- Créer des mises en situation exigeant la résolution de problèmes complexes et la mobilisation de différents savoirs.

Evaluation de la participation

Cette méthode permet de vérifier l'atteinte de l'objectif à l'aide d'indicateurs, de critères et d'un seuil de réussite pour la participation des apprenants au cours d'activités telles que :

- discussion de groupe,
- travail de recherche,
- rédaction de rapport, etc.

On vérifie le degré de participation de l'apprenant et non le résultat obtenu en termes de performances.

N.B. Evaluation mixte : elle peut prendre en considération une situation impliquant à la fois :

- ❖ Des savoirs et un produit,
- ❖ Un processus et un produit (inférence des savoirs),
- ❖ Un processus et des savoirs.

Ce type de mixité est utile pour s'assurer de bien mesurer l'atteinte de la compétence. La mixité doit être parfois privilégiée afin de cerner les différentes dimensions de la compétence par rapport à une exploitation seule des savoirs, d'un produit ou d'un processus.

Toute évaluation nécessite un outil (support). En APC, cet outil repose sur des tableaux ou des fiches.

Le tableau de spécification utilisé dans le cadre de l'évaluation précise :

- les **objets retenus pour l'évaluation** à partir des précisions sur le comportement attendu dans la description des modules ;
- Chaque objet d'évaluation, chaque indicateur et chaque critère est accompagné d'une **pondération** ;
- **Type d'épreuve**: •P = Epreuve pratique •CP = Epreuve de connaissances pratiques ;
- Les **stratégies d'évaluation (méthodes d'évaluation)** •PT= Produit •PS= Processus ;
- Les **indicateurs** sont les aspects observables et mesurables de la compétence. Chaque indicateur est accompagné d'un ou de plusieurs critères précisant ce qui est attendu ;
- Les **critères** sont les éléments sur lesquels on se base pour juger si la performance est satisfaisante ou pas.

Les critères d'évaluation ne peuvent impliquer un niveau de performance supérieur ou inférieur à celui visé par les critères de performance du référentiel de formation.

La formulation des critères du référentiel de formation est reprise textuellement si possible. On limite généralement le nombre de critères à une dizaine au maximum pour chaque compétence afin de ne pas diluer la valeur des critères.

N.B. Pour tous les objectifs du référentiel on utilisera un tableau de spécification et une fiche d'évaluation.

II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION

Code	Titre du module	Durée module	Durée évaluation
PPC 01	Préparation de la parcelle à cultiver	60	10
MEC 02	Mise en place et entretien de la culture	60	10
RET 03	Récolte et transport	60	10
MEA 04	Maintenance des engins et équipements agricoles	210	10
ENT 05	Entrepreneuriat	36	2
GSI 06	Gestion simplifiée	60	3
CMP 07	Communication en milieu professionnel	24	1
MEF 08	Métier et formation	10	

III. EVALUATION DES MODULES

Objectif de comportement N°1 : Préparer la parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles

Titre de module : Préparation de la parcelle à cultiver

Code du module : PPC 01

Durée : 10 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Préparer la parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles

3.1.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T1 Préparer le terrain							
1.1 Abattre les arbustes et abattre sélectivement les grands arbres	10	CP/P	PT	✓ Engins et équipements en état de marche ✓ Respect des conditions d'utilisation • • •	40	• Pourcentage d'arbres abattus	10
1.2 Abattre complètement les arbres et arbustes	10	P	PT			• Absence d'arbres et d'arbustes	10
1.3 Nettoyer le site	10	P	PT			• Parcelle propre	10
1.4 Dessoucher les restes de racines	10	CP/P	PT			• Parcelle dépourvue de racines	10
T2 Préparer le sol							

2.1 Atteler et Régler l'équipement de labour	10	CP/P	PS			<ul style="list-style-type: none"> • Equipement de labour réglé et attelé; 	10
2.2 Réaliser le premier labour	10	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Respect des consignes du chef d'exploitation : structure du sol, profondeur de labour, dureté (conforme a la commande ou au besoin); 	10
2.3 Pulvériser	5	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la parcelle labourée • Mottes cassées 	5
2.4 Nivelier et Herser la parcelle	10	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en bon état de marche ✓ Respect des conditions d'utilisation 	60	<ul style="list-style-type: none"> • Parcelle nivelée et hersée selon les prescriptions; 	10
2.5 Détruire les résidus des récoltes	5	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect des consignes de sécurité 		<ul style="list-style-type: none"> • Résidus broyés et/ou enfuis 	5
2.6 Nivelier la parcelle une 2^{ième} fois	5	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Parcelle nivelée de bonne qualité 	5
2.7 Préparer les lignes de semis (billons, trouaison ; buttes)	15	CP/P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un engin et de ses accessoires • Détermination des outils pour réaliser des sillons, des billons, des buttes, des trous ; • Qualité des lignes de semis • Qualité des billons • Qualité des trous • Qualité des buttes 	15

1.

3.1.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Préparation de la parcelle à cultiver

Code du module : PPC 01

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T1 Préparer le terrain			
1.1 Abattre les arbustes et abattre sélectivement les grands arbres			0 ou 10
1.2 Abattre complètement les arbres et arbustes			0 ou 10
1.3 Nettoyer le site			0 ou 10
1.4 Dessoucher les restes de racines			0 ou 10
T2 Préparer le sol			
2.1 Atteler et Régler l'équipement de labour			0 ou 10
2.2 Réaliser le premier labour			0 ou 10
2.3 Pulvériser			0 ou 5
2.4 Nivelier et Herser la parcelle			0 ou 10
2.5 Détruire les résidus des récoltes			0 ou 5
2.6 Nivelier la parcelle une 2 ^{ième} fois			0 ou 5
2.7 Préparer les lignes de semis (billons, trouaison ; buttes)			0 ou 15
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT : Abattre les arbustes et abattre sélectivement les grands arbres		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à la préparation de la parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles.

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles.

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **10 heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Préparer le terrain ;**
- **Préparer le sol.**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°2 : Mettre en place et entretenir une culture par l'utilisation d'engins agricoles

Titre de module : Mise en place et entretien de la culture

Code du module : MEC 02

Durée : 10 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Mettre en place et entretenir une culture par l'utilisation d'engins agricoles

3.2.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T3. Traiter aux pesticides							
3.1 S'approvisionner en eau pour le traitement aux pesticides	2	CP/P	PT	✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Examen minutieux du terrain ; ✓ Respect des consignes du chef d'exploitation ; ✓ Respect des dosages des pesticides et du réglage des accessoires ; ✓ Eau disponible pour les pulvérisations ; ✓ Intrants disponible.	20	• Technique d'approvisionnement en eau	2
3.2 Atteler et Régler le pulvérisateur suivant la dose d'application	5	CP/P	PT			• Pulvérisateur attelé et réglé en fonction de la dose des pesticides à appliquer	5
3.3 Vérifier les buses du pulvérisateur	3	P	PT			• Buses du pulvérisateur vérifiées et nettoyées	3
3.4 Réaliser le mélange (solution à pulvériser)	3	P	PT			• Mélange homogène et suffisant pour la surface à pulvériser	3
3.5 Réaliser la pulvérisation	5	P	PT			• Bonne utilisation de l'engin et du pulvérisateur attelé	5
3.6 Nettoyer le pulvérisateur	2	P	PT			• pulvérisateur nettoyé	2
T4. Semer et épandre l'engrais de fond							

4.1 Atteler et Régler le semoir sur la sortie des semences et des engrais	15	CP/P	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des dosages des pesticides, des engrais et du réglage des accessoires ; ✓ Intrants disponible 	40	• Semoir attelé et réglé	15
4.2 Charger les semences et les engrais	5	CP/P	PS			• Semence et engrais disponibles pour la superficie recommandée ;	5
4.3 Réaliser le semis et/ou épandre l'engrais	20	P	PT			• Respect de la densité de semis et de l'alignement	20
T5. Epandre les engrais de couverture ou fumure d'entretien							
5.1. Atteler et Régler l'épandeur d'engrais	7	CP/P	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des dosages des engrais et du réglage des accessoires ; ✓ Engrais disponible. 	20	• Epandeur d'engrais attelé et réglé	7
5.2 Charger les engrais	3	CP/P	PS			• Engrais de couverture et/ou fumure d'entretien disponibles pour la superficie recommandée	3
5.3 Réaliser l'épandage des engrais en champ	7	CP/P	PT			• Respect des interlignes lors des différents passages ;	7
5.4 Nettoyer l'épandeur	3	P	PT			• Epandeur nettoyé	3
T6. Faire le Sarclo-buttage							
6.1 Atteler et régler l'équipement (sarcler, buteur, pulvérisateur a rampe ou a cahce)	8	CP/P	PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des interlignes et du réglage des accessoires. 	20	• Sarclo-buteur attelé et réglé	8
6.2 Réaliser le sarclage ou le buttage de la parcelle	12	P	PT			• Respect des interlignes et du réglage des accessoires	12
				• qualité du sarclo-buttage effectué			

3.2.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Mise en place et entretien de la culture

Code du module : MEC 02

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T3. Traiter aux pesticides			
3.1 S'approvisionner en eau pour le traitement aux pesticides			0 ou 2
3.2 Atteler et Régler le pulvérisateur suivant la dose d'application des pesticides			0 ou 5
3.3 Vérifier les buses du pulvérisateur			0 ou 3
3.4 Réaliser le mélange (solution à pulvériser)			0 ou 3
3.5 Réaliser la pulvérisation			0 ou 5
3.6 Nettoyer le pulvérisateur			0 ou 2
T4. Semer et épandre l'engrais de fond			
4.1 Atteler et Régler le semoir sur la sortie des semences et des engrais			0 ou 15
4.2 Charger les semences et les engrais			0 ou 5
4.3 Réaliser le semis, épandre l'engrais			0 ou 20
T5. Epandre les engrais de couverture ou fumure d'entretien			
5.1. Atteler et Régler l'épandeur d'engrais			0 ou 7
5.2 Charger les engrais			0 ou 3
5.3 Réaliser l'épandage des engrais en champ			0 ou 7
5.4 Nettoyer l'épandeur			0 ou 3
T6. Faire le Sarclo-buttage			
6.1 Atteler et régler l'équipement (sarcler ou buteur)			0 ou 8
6.2 Réaliser le sarclage ou le buttage de la parcelle			0 ou 12
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT : Atteler et Régler le semoir sur la sortie des semences et des engrais		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **La mise en place et entretien de la culture**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Mettre en place et entretenir une culture par l'utilisation d'engins agricoles**. C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **10 Heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Traiter aux pesticides ;**
- **Semer et épandre l'engrais de fond ;**
- **Epandre les engrais de couverture ou fumure d'entretien ;**
- **Faire le Sarclo-buttage.**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°3 : Récolter et transporter la production en utilisation les engins agricoles

Titre de module : Récolte et transport

Code du module : RET 03

Durée : 10 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Récolter et transporter la production en utilisation les engins agricoles

3.3.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T7. Vérifier les équipements de récolte							
7.1 Mettre à jour la moissonneuse batteuse	15	CP/P	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Disponibilité des pièces de rechange ; ✓ Disponibilité du personnel qualifié ✓ Disponibilité des huiles de rechange 	40	<ul style="list-style-type: none"> • vérification des roues • vérification des flexibles • vérification des courroies • Moissonneuse batteuse en bon état de marche 	15
7.2 Vérifier le cueilleur et l'accrocher à la moissonneuse	5	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lames de coupe • Etat des pignons et système d'engrenage • Bonne fixation du cueilleur à la moissonneuse 	5
7.3 Vérifier le cultivateur de récolte pour les tubercules (souleveuse)	7	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Etat des dents du cueilleur • disposition des dents du cueilleur sur le bâti 	7
7.4 Vérifier l'ensileuse, la faucheuse, râteau faneuse, endaineuse, botteleuse (presse)	8	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lames de coupe • fixation des différents boulons • graissage du rouleau d'ensilage 	8
7.5 Vérifier l'état de la remorque agricole	5	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • disponibilité de la remorque • remorque en bon état • état des flexibles 	5

T8. Récolter et transporter

8.1 Récolter la parcelle	50	CP/P	PS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engin et accessoires en bon état et fonctionnels ; ✓ cultures ou pâturages matures ✓ Espacement des lignes de culture respectant l'empattement des engins et équipements de récolte ; ✓ Disponibilité du lieu de stockage 	60	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la récolte • Quantité de produits laissés au champ • Quantité de produits récoltés par unité de surface • Vitesse d'avancement de l'engin de récolte 	50
8.2 Transporter la récolte du champ vers le lieu de stockage	10	P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • choix de la remorque • choix de l'engin de transport • système de remplissage de la remorque 	10

3.3.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Récolte et transport

Code du module : RET 03

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T7. Vérifier les équipements de récolte			
7.1 Mettre à jour la moissonneuse batteuse			0 ou 10
7.2 Vérifier le cueilleur et l'accrocher à la moissonneuse			0 ou 10
7.3 Vérifier le cultivateur de récolte pour les tubercules (souleveuse)			0 ou 7
7.4 Vérifier l'ensileuse, la faucheuse, râteau faneuse, endaineuse, botteleuse (presse)			0 ou 8
7.5 Vérifier l'état de la remorque agricole			0 ou 5
T8. Récolter et transporter			
8.1 Récolter la parcelle			0 ou 50
8.2 Transporter la récolte du champ vers le lieu de stockage			0 ou 10
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT : Vérifier le cueilleur et l'accrocher à la moissonneuse		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **la Récolte et transport**. C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à Récolter et transporter la production en utilisation les engins agricoles. C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **10 Heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Vérifier les équipements de récolte ;**
- **Récolter et transporter.**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°4 : Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles

Titre de module : Maintenance des engins et équipements agricoles

Code du module : MEA 04

Durée : 10 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles

3.4.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T9. Connaître les engins et les accessoires agricoles							
9.1 Connaître les engins agricoles	15	CP/P	PT	✓ Maitrise des engins ; ✓ Maitrise des accessoires ; ✓ Fonctionnement des engins ; ✓ Conduite des engins	45	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des engins agricoles ; • Caractérisation des machines. 	15
9.2 Conduire les engins agricoles	10	P	PS			<ul style="list-style-type: none"> • Conduite des engins ; • Apprécier le régime du moteur. 	10
9.3 Connaître les accessoires agricoles	10	CP/P	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Identification des accessoires agricoles 	10
9.4 Utiliser les accessoires agricoles	10	P	PS			<ul style="list-style-type: none"> • Attelage et utilisation des accessoires agricoles • Caractérisation des outils/ équipements agricoles. 	10
T10. Assurer la maintenance quotidienne							

10.1 Vérifier le niveau d'huile du moteur	3	CP/P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Identification des es lubrifiants • Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse • Cycle des lubrifiants 	3
10.2 Vérifier le liquide de refroidissement	3	P	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure ✓ Disponibilité du compresseur a air 	25	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification du niveau du liquide de refroidissement • Utilisation d'un compresseur a air 	3
10.3 Souffler le radiateur	3	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Souffler un radiateur • Souffler un filtre 	3
10.4 Souffler le filtre à air	3	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et interprétation des manomètres 	3
10.5 S'assurer du bon fonctionnement des manomètres d'huile	3	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Vérification du niveau de carburant • Remplissage d'un réservoir 	2
10.6 Faire le plein du réservoir	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Amortissement des pièces Détection des pièces fissurées 	3
10.7 Vérifier les fissures	3	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances sur la pression d'air • Utilisation d'un compresseur a air 	2
10.8 Vérifier la pression d'air dans les pneus	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Laver un engin • Propreté des engins et équipements 	3
10.9 Nettoyer l'engin et les accessoires utilisés	3	P	PS/PT				
T11. Assurer la maintenance périodique							

11.1 Vidanger le moteur suivant le temps de travail, de même pour la boîte de vitesse et l'huile hydraulique	3	CP/P	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure ✓ Connaissance sur l'entretien des moteurs 	15	<ul style="list-style-type: none"> • Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse 	3
11.2 Remplacer les filtres	3	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des huiles • Vidange d'un engin • Cycle des lubrifiants • Souffler un filtre • Changer un filtre (à gasoil ou a huile) 	3
11.3 Vérifier les courroies, les tendre ou les remplacer au besoin	3	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Etat d'usure des courroies • Changer une courroie 	3
11.4 Vérifier les flexibles	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Etat d'usure des flexibles • Remplacement des flexibles 	2
11.5 Vérifier les fissures	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances de base en soudure • Soudure des pièces fissurées 	2
11.6 Vérifier l'état d'usure des pneus	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Etat d'usure des pneus • Pression d'air dans un pneu • Lecture d'un manomètre 	2
T12. Assurer la maintenance de fin de saison							

12.1 Laver les engins	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Lavage d'un engin • Propreté des engins et équipements 	2	
12.2 Graisser les outils	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Cycle des lubrifiants • Amortissement des pièces • Rouille des pièces • Graissage les accessoires 	2	
12.3 Resserrer les boulons	2	CP/P	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; 		<ul style="list-style-type: none"> • Différents types d'écrous, de vis et de boulons • Utilisation des clés d'une caisse a outil 	2	
12.4 Souder les parties fissurées	3	P	PS/PT	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure 	15	<ul style="list-style-type: none"> • Détection des pièces fissurées • Soudure des pièces 	3	
12.5 Déconnecter les batteries	2	P	PS/PT			<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement d'une batterie • Connexion/déconnexion d'une batterie 	2	
12.6 Enumérer les pièces à changer	2	C	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Désignation des pièces 	2	
12.7 Préparer les commandes des pièces de rechange	2	C	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'une commande 	1	
12.8 tenir un carnet de bord	1	C	PT			<ul style="list-style-type: none"> • Remplissage d'un carnet de bord 	1	

3.4.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Maintenance des engins et équipements agricoles

Code du module : MEA 04

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T9. Connaître les engins et les accessoires agricoles			
9.1 Connaître les engins agricoles			0 ou 15
9.2 Conduire les engins agricoles			0 ou 10
9.3 Connaître les accessoires agricoles			0 ou 10
9.4 Utiliser les accessoires agricoles			0 ou 10
T10. Assurer la maintenance quotidienne			
10.1 Vérifier le niveau d'huile du moteur			0 ou 3
10.2 Vérifier le liquide de refroidissement			0 ou 3
10.3 Souffler le radiateur			0 ou 3
10.4 Souffler le filtre à air			0 ou 3
10.5 S'assurer le bon fonctionnement des manomètres d'huile			0 ou 3
10.6 Faire le plein du réservoir			0 ou 2
10.7 Vérifier les fissures			0 ou 3
10.8 Vérifier la pression d'air dans les pneus			0 ou 2
10.9 Nettoyer l'engin et les accessoires utilisés			0 ou 3
T11. Assurer la maintenance périodique			
11.1 Vidanger le moteur suivant le temps de travail, de même pour la boîte de vitesse et l'huile hydraulique			0 ou 3
11.2 Remplacer les filtres			0 ou 3
11.3 Vérifier les courroies, les tendre ou les remplacer au besoin			0 ou 3
11.4 Vérifier les flexibles			0 ou 2
11.5 Vérifier les fissures			0 ou 2
11.6 Vérifier l'état d'usure des pneus			0 ou 2
T12. Assurer la maintenance de fin de saison			
12.1 Laver les engins			0 ou 2
12.2 Graisser les outils			0 ou 2
12.3 Resserrer les boulons			0 ou 2
12.4 Souder les parties fissurées			0 ou 3
12.5 Déconnecter les batteries			0 ou 2
12.6 Enumérer les pièces à changer			0 ou 2

12.7 Préparer les commandes des pièces de rechange			0 ou 1
12.8 Tenir un carnet de bord			0 ou 1
TOTAL			100 /100
SEUIL DE REUSSITE			80 /100
REGLE DE VERDICT : T10. Assurer la maintenance quotidienne		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **La maintenance des engins et équipements agricoles**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **10 Heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Connaitre les engins et les accessoires agricoles ;**
- **Assurer la maintenance quotidienne ;**
- **Assurer la maintenance périodique ;**
- **Assurer la maintenance de fin de saison.**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

Objectif de comportement N°5 : Développer l'Entrepreneuriat

Titre de module : Entrepreneuriat

Code du module : ENT 05

Durée : 2 H (de l'évaluation)

Objectif du module : élaborer son plan d'affaires

3.5.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T13 Elaborer son plan d'affaires							
13.1 Choisir son idée d'affaires	8	CP	PS/PT	✓ Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées	8	• Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme	5
						• Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise	3
13.2 Collecter les informations	5	CP	PS	✓ Besoins d'informations connus ✓ Informations collectées disponibles	5	• Synthèse des informations collectées conforme aux besoins	5
13.3 Analyser les informations	22	CP/P	PS/PT	✓ Canevas de plan d'affaires renseigné conforme	22	• Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires	2
						• Plan d'affaires élaboré et soumis	20
	35				35		35
T14 Rechercher le financement du plan d'affaires							
14.1 Prospecter les sources de financement	5	CP	PT	✓ Sources de financement identifiées	5	• Liste des sources de financement répertoriée	2
						• Description des conditions de financement par source	3
14.2 Négocier le financement	10	P	PT	✓ Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi	10	• Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences	10
	15				15		15
T15 Mettre en œuvre son plan d'affaires							

15.1 Elaborer un plan de mise en œuvre	2	CP	PS	✓ Plan de mise en œuvre établi, conforme	2	• Contenu d'un plan de mise en œuvre	2
15.2 Mobiliser le capital initial requis	2	CP	PT	✓ Capital initial requis calculé	2	• Détermination du capital initial exact	2
15.3 Mobiliser les ressources humaines et matérielles	2	CP	PS	✓ Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi	2	• Etat établi conforme aux objectifs	2
15.4 Mettre en œuvre les activités	2	CP	PS	✓ Programme de mise en œuvre des activités établi	2	• Programme de mise en œuvre établi conforme	2
15.5 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	2	CP	PS	✓ Bilan de mise en œuvre établi	2	• Bilan de mise en œuvre établi conforme	2
	10				10		10
Total module							60

3.5.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Entrepreneuriat

Code du module : ENT

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T13 Elaborer son plan d'affaires			
13.1 Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme			0 ou 5
13.2 Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise			0 ou 3
13.3 Synthèse des informations collectées conforme aux besoins			0 ou 5
13.4 Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires			0 ou 2
13.5 Plan d'affaires élaboré et soumis			0 ou 20
			...sur 35
T14 Rechercher le financement du plan d'affaires			
14.1 Liste des sources de financement répertoriée			0 ou 2
14.2 Description des conditions de financement par source			0 ou 3
14.3 Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences			0 ou 10
			... sur 15
T15 Mettre en œuvre son plan d'affaires			
15.1 Contenu d'un plan de mise en œuvre			0 ou 2
15.2 Détermination du capital initial exact			0 ou 2
15.3 Etat établi conforme aux objectifs			0 ou 2
15.4 Programme de mise en établi conforme			0 ou 2
15.5 Bilan de mise en œuvre établi conforme			0 ou 2
			... sur 10
TOTAL		 /60
SEUIL DE REUSSITE			40/100
REGLE DE VERDICT : moins de 25 sur 35 de la note du plan d'affaire élaboré et soumis		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en entrepreneuriat

C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou

déterminer des produits demandés, notamment son plan d'affaires élaboré.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

Un temps d'au moins 3 mois est accordé à l'apprenant pour élaborer et soumettre son plan d'affaires pour évaluation

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **2 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.);
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

1.6 Objectif de comportement N°6 : Faire la gestion simplifiée

Titre de module : Gestion simplifiée

Code du module : GSI 06

Durée :

3 H (de l'évaluation)

Objectif du module : Acquérir des connaissances et des compétences de base en gestion afin de les appliquer dans les opérations quotidiennes de l'entreprise ou de l'unité

3.6.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T16. Gérer l'entreprise et la famille							
16.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	4	CP	PS/PT	✓ Principes et règles de gestion établis ✓	4	• Contenu ou élaboration d'un règlement intérieur • Description de l'organisation et fonctionnement	2 2
16.2 Recruter un personnel productif	2	CP	PS/PT	✓ Procédure de recrutement défini	2	• Description de la procédure de recrutement en vigueur	2
16.3 Planifier, organiser le travail en équipe	4	CP	PS/PT	✓ Equipe productive	4	• Description des mesures d'encouragement de la productivité prises • Calcul de la productivité	2 2
	10				10		10
T17. Mettre en œuvre le Marketing							
17.1 Connaître ses clients	5	CP	PS/PT	✓ Caractéristiques et besoins des clients connus ✓ ✓	5	• Description des caractéristiques des clients • Description des besoins des clients	3 2
17.2 Satisfaire ses clients	10	CP	PS/PT	✓ Description de la stratégie des 7 P de l'unité	10	• Description de la stratégie des 7	10
17.3 savoir vendre ses produits et services	5	CP	PS/PT	✓ Présentation commentée des produits et services de l'entreprise ou de l'unité	5	• Explication des produits et services de l'unité (utilité, avantage, insuffisance, etc.)	5
	20				20		20
T18. Gérer les approvisionnements							

18.1 Evaluer les besoins	2	CP	PS	✓ Besoins en nature et quantité calculés exacts	2	• Nature et quantité des besoins de l'entreprise calculés sont justes	2
18.2 Prospecter les fournisseurs	2	CP	PS	✓ Liste des fournisseurs et leurs conditions de livraison recensée	2	• Caractéristiques des fournisseurs établies	2
18.3 Choisir le fournisseur	2	CP	PS	✓ Choix du fournisseur justifié	2	• Démarche de choix d'un fournisseur	2
18.4 Commander les produits	2	CP	PS	✓ Commande réalisée selon les procédures de l'entreprise ou de l'unité	2	• Explication de la procédure d'achat de l'entreprise	2
18.5 Réceptionner les produits	2	CP	PS	✓ Produits réceptionnés et entreposés selon les procédures de l'entreprise	2	• Description de la procédure de rangement	2
	10				10		10
T19. Gérer les stocks							
19.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	2	CP	PS	✓ Outils de gestion de stocks disponibles	2	• Contenus d'une fiche de stock décrits	2
19.2 Entreposer / ranger les stocks	2	CP	PT	✓ Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise	2	• Stockage selon les prescriptions de l'unité	2
19.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	2	CP	PT	✓ Outils de gestion tenus à jour	2	• Fiches de stocks tenues à jour conforme	2
19.4 Suivre les stocks	2	CP	PT	✓ Etablissement périodique de l'état des stocks ✓ Vérification périodique de l'état des stocks	2	• Etat récapitulatif des stocks établi exact	2
19.5 Inventorier les stocks	2	CP	PT	✓ Liste d'inventaire établi ✓ PV d'inventaire établi	2	• PV d'inventaire établi exact	2

	10				10		10
T20. Calculer les coûts							
20.1 Calculer les coûts directs	4	CP	PS/PT	✓ Coûts directs des produits et services calculés exacts ✓	4	<ul style="list-style-type: none"> Liste des coûts directs d'un produit ou service de l'unité Calcul des coûts directs d'un produit ou service de l'unité exact 	2 2
20.2 Calculer les coûts indirects	4	CP	PS/PT	✓ Coûts indirects des produits et services calculés exacts ✓	4	<ul style="list-style-type: none"> Liste des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité Calcul des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité exact 	2 2
20.3 Calculer les coûts de revient unitaires	2	CP	PT	✓ Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts	2	<ul style="list-style-type: none"> Calcul du coût de revient d'un produit ou service de l'unité exact 	2
20.4 Calculer le seuil de rentabilité	4	CP	PT	✓ Seuil de rentabilité calculé exact	4	<ul style="list-style-type: none"> Seuil de rentabilité calculé exact 	4
20.5 Fixer les prix	2	CP	PS	✓ Prix de vente fixé, justifié	2	<ul style="list-style-type: none"> Processus de fixation d'un prix de vente 	2
20.6 Analyser les coûts	4	CP	PT	✓ Marges calculées et justifiées	4	<ul style="list-style-type: none"> Marge calculée exacte 	4
	20				20		20
T.21 Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée							
21.1 Mettre en place des outils de gestion financière	2	CP	PS	✓ Description du système de comptabilité mis en place ✓ Outils de gestion élaborés disponibles	2	<ul style="list-style-type: none"> Explication du système de comptabilité mis en place 	2

21.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	6	CP	PT	✓ Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés ✓ Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés	6	• Enregistrement exact des opérations au comptant • Enregistrement exact des opérations à crédit • Enregistrement exact des opérations dans le journal	2 2 2
21.3 Elaborer un compte d'Exploitation	4	CP	PT	✓ Compte d'Exploitation établi exact	4	• Compte d'Exploitation établi exact	4
21.4 Renseigner la carte de performance	4	CP	PT	✓ Carte de performance renseignée conforme	4	• Carte de performance renseignée conforme	4
21.5 Analyser les comptes	4	CP	PS/PT	✓ Résultats des comptes justifiés	4	• Indicateurs calculés exacts • Interprétation exacte des indicateurs calculés	2 2
	20			✓ ✓	20		20
✓ T.22 Elaborer les plans financiers							
22.1 Établir le plan des ventes	2	CP	PT	✓ Plan de vente établi conforme	2	• Plan de vente établi exact	2
22.2 Établir le plan des coûts	4	CP	PT	✓ Plan des coûts établi conforme	4	• Plan des coûts établi exact	4
22.3 Établir le Plan de trésorerie	4	CP	PT	✓ Plan de trésorerie établi conforme	4	• Plan de trésorerie établi exact	4
	10				10		10
Total module							100

3.6.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Gestion simplifiée

Code du module : GSI

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T16. Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			
16.1 Contenu ou élaboration d'un règlement intérieur			0 ou 2
16.2 Description de l'organisation et fonctionnement			0 ou 2
16.3 Description de la procédure de recrutement en vigueur			0 ou 2
16.4 Description des mesures d'encouragement de la productivité prises			0 ou 2
16.5 Calcul de la productivité			0 ou 2
			...sur 10
T17. Mettre en œuvre le Marketing			
17.1 Connaître ses clients			0 ou 5
17.2 Satisfaire ses clients			0 ou 10
17.3 savoir vendre ses produits et services			0 ou 5
			... sur 20
T18. Gérer les approvisionnements			
18.1 Nature et quantité des besoins de l'entreprise calculés sont justes			0 ou 2
18.2 Caractéristiques des fournisseurs établies			0 ou 2
18.3 Démarche de choix d'un fournisseur			0 ou 2
18.4 Explication de la procédure d'achat de l'entreprise			0 ou 2
18.5 Description de la procédure de rangement			0 ou 2
			... sur 10
T19. Gérer les stocks			
19.1 Contenus d'une fiche de stock décrits			0 ou 2
19.2 Stockage selon les prescriptions de l'unité			0 ou 2
19.3 Fiches de stocks tenues à jour conforme			0 ou 2
19.4 Etat récapitulatif des stocks établi exact			0 ou 2
19.5 PV d'inventaire établi exact			0 ou 2
			... sur 10
T20. Calculer les coûts			
20.1 Liste des coûts directs d'un produit ou service de l'unité			0 ou 2
20.2 Calcul des coûts directs d'un produit ou service de l'unité exact			0 ou 2

20.3 Liste des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité			0 ou 2
20.4 Calcul des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité exact			0 ou 2
20.5 Calcul du coût de revient d'un produit ou service de l'unité exact			0 ou 2
20.6 Seuil de rentabilité calculé exact			0 ou 4
20.7 Processus de fixation d'un prix de vente			0 ou 2
20.8 Marge calculée exacte			0 ou 4
		 Sur 20
T21. Faire la Comptabilité simplifiée			
21.1 Explication du système de comptabilité mis en place			0 ou 2
21.2 Enregistrement exact des opérations au comptant			0 ou 2
21.3 Enregistrement exact des opérations à crédit			0 ou 2
21.4 Enregistrement exact des opérations dans le journal			0 ou 2
21.5 Compte d'Exploitation établi exact			0 ou 4
21.6 Carte de performance renseignée conforme			0 ou 4
21.7 Indicateurs calculés exacts			0 ou 2
21.8 Interprétation exacte des indicateurs calculés			0 ou 2
		 Sur 20
T.22 Faire la planification financière			
22.1 Plan de vente établi exact			0 ou 2
22.2 Plan des coûts établi exact			0 ou 4
22.3 Plan de trésorerie établi exact			0 ou 4
			... sur 10
TOTAL		 /100
SEUIL DE REUSSITE			60/100
REGLE DE VERDICT : moins de 50% de la note sur le module « calcul des coûts »		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en gestion simplifiée

C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou déterminer des produits demandés.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours.

La durée de l'épreuve suggérée est de **3 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.) ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

1.6 Objectif de comportement N°7 : Communiquer en milieu professionnel

Titre de module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP 07

Durée : 1 H (de l'évaluation)

Objectif du module : S'informer sur le métier et les opportunités d'appui Interagir avec les acteurs de son environnement professionnel

3.7.1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T23 Entretien des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires							
22.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité	2	CP	PS	Dispositif ou modalités d'accueil des clients connus	2	Description Disposition prises pour l'accueil des clients	2
22.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui	2	CP	PS	Structures d'appui et conditions d'appui connus	2	Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact	2
22.3 Participer à des formations continues	2	CP	PS	Besoins de formation connus	2	Description des besoins de formation selon canevas	2
22.4 Produire et diffuser des informations sur son unité	2	CP	PS	Outils de communication utilisés	2	Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise	2
22.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	1	CP	PS	PV et compte rendus de participation établis	1	PV de rencontres établis conformes au canevas	1
23.6 Visiter d'autres unités pour partager les expériences	1	CP	PS	Expériences significatives recensées	1	Notes rédigées sur les expériences similaires	1
	10				10		10
Total module							10

3.7.2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP 07

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T23 Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires			
23.1 Description des dispositions prises pour l'accueil des clients			0 ou 2
23.2 Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact			0 ou 2
23.3 Description des besoins de formation selon canevas			0 ou 2
23.4 Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise			0 ou 2
23.5 PV de rencontres établis conformes au canevas			0 ou 1
23.6 Notes rédigées sur les expériences similaires			0 ou 1
TOTAL			/10
SEUIL DE REUSSITE			5/10
REGLE DE VERDICT : Description des dispositions prises pour l'accueil des clients		OUI	NON

Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en communication dans son milieu professionnel

C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à produire des états.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **1 heure** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.);
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

Evaluation du stage par le maitre de stage

3.1.1 Note pour l'évaluation

L'évaluation devra prendre en compte uniquement deux compétences :

- suivi et maintenance des engins agricoles
- conduite des travaux agricoles par l'utilisation des engins agricoles,

Le stagiaire doit être capable d'appliquer et expliquer tous les critères (qualités attendues en lien étroit avec la capacité évaluée) liés au suivi et maintenance des engins agricoles ainsi qu'à la conduite des travaux agricoles par l'utilisation des engins agricoles, dans le respect des instructions du maitre de stage. L'indicateur c'est ce qui doit être regardé pour évaluer la maîtrise du critère. Quant à la notation **1) Très bien, 2) Bien, 3) Assez-bien, 4) Passable, 5) Faible.**

3.1.2 Fiche d'évaluation

Compétences	Sous Compétences	Critères	Indicateurs	Durée de l'activité		Notation				
				Durée prévue	Durée effective	1	2	3	4	5
Suivi et maintenance des engins agricoles	Connaître les engins et les accessoires agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des engins agricoles ; ✓ Caractérisation des machines ✓ Conduite des engins ; ✓ Apprécier le régime du moteur ✓ Identification des accessoires agricoles ✓ Attelage et utilisation des accessoires agricoles ✓ Caractérisation des outils/équipements agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise des engins ; ✓ Maitrise des accessoires ; ✓ Fonctionnement des engins ; ✓ Conduite des engins 							
	Assurer la maintenance quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des es lubrifiants ✓ Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boite de vitesse ✓ Cycle des lubrifiants ✓ Vérification du niveau du liquide de refroidissement ✓ Utilisation d'un compresseur a air ✓ Souffler un radiateur ✓ Souffler un filtre ✓ Lecture et interprétation des manomètres ✓ Vérification du niveau de carburant ✓ Remplissage d'un réservoir ✓ Connaissances sur la pression d'air ✓ Utilisation d'un compresseur a air ✓ Amortissement des pièces ✓ Détection des pièces fissurées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure ✓ Disponibilité du compresseur a air 							

	<p>Assurer la maintenance périodique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse ✓ Qualité des huiles ✓ Vidange d'un engin ✓ Cycle des lubrifiants ✓ Souffler un filtre ✓ Changer un filtre (à gasoil ou a huile) ✓ Etat d'usure des courroies ✓ Changer une courroie ✓ Etat d'usure des flexibles ✓ Remplacement des flexibles ✓ ✓ Etat d'usure des pneus ✓ Pression d'air dans un pneu ✓ Lecture d'un manomètre ✓ Connaissances de base en soudure ✓ Soudure des pièces fissurées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure ✓ Connaissance sur l'entretien des moteurs 				
	<p>Assurer la maintenance de fin de saison</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lavage d'un engin ✓ Propreté des engins et équipements ✓ Cycle des lubrifiants ✓ Amortissement des pièces ✓ Rouille des pièces ✓ Graissage les accessoires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maitrise de la maintenance des engins agricoles; ✓ Maitrise de la maintenance des accessoires agricoles ; ✓ Maitrise des outils de mécanique (caisse a outil) ✓ Connaissances en soudure 				

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Différents types d'écrous, de vis et de boulons ✓ Utilisation des clés d'une caisse à outil ✓ Détection des pièces fissurées ✓ Soudure des pièces ✓ Fonctionnement d'une batterie ✓ Connexion/déconnexion d'une batterie ✓ Désignation des pièces ✓ Etablissement d'une commande ✓ Remplissage d'un carnet de bord 																	
Conduite des travaux agricoles avec par l'utilisation des machines agricoles	Préparer le terrain	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pourcentage d'arbres abattus ✓ Absence d'arbres et d'arbustes ✓ Parcelle propre ✓ Parcelle dépourvue de racines 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en état de marche ✓ Respect des conditions d'utilisation 																
	Préparer le sol	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipement de labour réglé et attelé; ✓ Respect des consignes du chef d'exploitation : structure du sol, profondeur de labour, dureté (conforme à la commande ou au besoin); ✓ Qualité de la parcelle labourée ✓ Mottes cassées ✓ Parcelle nivelée et hersée selon les prescriptions; ✓ Résidus broyés et/ou enfuis ✓ Utilisation d'un engin et de ses accessoires ✓ Détermination des outils pour réaliser des sillons, des billons, des buttes, des trous ; ✓ Qualité des lignes de semis ✓ Qualité des billons ✓ Qualité des trous ✓ Qualité des buttes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en bon état de marche ✓ Respect des conditions d'utilisation ✓ Respect des consignes de sécurité 																

Traiter aux pesticides

- ✓ Technique d'approvisionnement en eau
- ✓ Pulvérisateur attelé et réglé en fonction de la dose des pesticides à appliquer
- ✓ Buses du pulvérisateur vérifiées et nettoyées
- ✓ Mélange homogène et suffisant pour la surface à pulvériser
- ✓ Bonne utilisation de l'engin et du pulvérisateur attelé
- ✓ pulvérisateur nettoyé

- ✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières)
 - ✓ Engins et équipements en bon état ;
 - ✓ Examen minutieux du terrain ;
 - ✓ Respect des consignes du chef d'exploitation ;
 - ✓ Respect des dosages des pesticides et du réglage des accessoires ;
 - ✓ Eau disponible pour les pulvérisations ;
- Intrants disponible.

	<p>Semer et épandre l'engrais de fond</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Semoir attelé et réglé ✓ Semence et engrais disponibles pour la superficie recommandée ✓ Respect de la densité de semis et de l'alignement; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des dosages des pesticides, des engrais et du réglage des accessoires ; ✓ Intrants disponible 				
	<p>Épandre les engrais de couverture ou fumure d'entretien</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Épandeur d'engrais attelé et réglé ✓ Engrais de couverture et/ou fumure d'entretien disponibles pour la superficie recommandée ✓ Respect des interlignes lors des différents passages ; ✓ Respect de la largeur de travail des différents accessoires ; ✓ Épandeur nettoyé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des dosages des engrais et du réglage des accessoires ; ✓ Engrais disponible 				

	Faire le Sarclo-buttage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sarclo-buteur attelé et réglé ✓ Respect des interlignes et du réglage des accessoires ✓ qualité du sarclo-buttage effectué 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des ressources ; ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Respect des interlignes et du réglage des accessoires. 				
	Vérifier les équipements de récolte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ vérification des roues ✓ vérification des flexibles ✓ vérification des courroies ✓ Moissonneuse batteuse en bon état de marche ✓ Etat des lames de coupe ✓ Etat des pignons et système d'engrenage ✓ Bonne fixation du cueilleur à la moissonneuse ✓ Etat des dents du cueilleur ✓ disposition des dents du cueilleur sur le bâti ✓ Etat des lames de coupe ✓ fixation des différents boulons ✓ graissage du rouleau d'ensilage ✓ état de la remorque ✓ remorque en bon état ✓ état des flexibles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Engins et équipements en bon état ; ✓ Disponibilité des pièces de rechange ; ✓ Disponibilité du personnel qualifié ✓ Disponibilité des huiles de rechange 				

Récolter et transporter

- ✓ Qualité de la récolte
- ✓ Quantité de produits laissés au champ
- ✓ Quantité de produits récoltés par unité de surface
- ✓ Vitesse d'avancement de l'engin de récolte
- ✓ choix de la remorque
- ✓ choix de l'engin de transport
- ✓ système de remplissage de la remorque

- ✓ Engin et accessoires en bon état et fonctionnels ;
- ✓ cultures ou pâturages matures
- ✓ Espacement des lignes de culture respectant l'empattement des engins et équipements de récolte ;
- ✓ Disponibilité du lieu de stockage

CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier **d'opérateur (trice) d'engins agricoles** définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation.

Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle **d'opérateur (trice) d'engins agricoles**, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

OPÉRATEUR (TRICE) D'ENGINS AGRICOLES

SECTION 4

Guide d'organisation
matériel et pédagogique



INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un recueil d'informations nécessaires à la réalisation matérielle de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation du référentiel de formation et celui d'évaluation dans les centres et écoles de formation. Il vise particulièrement deux groupes de personnes :

- la direction des écoles et centres de formation dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources ;
- les équipes pédagogiques chargées du déroulement du programme de formation.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier **d'Opérateur (trice) d'engins agricoles**. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, outils, instruments, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Les spécifications techniques ne sont pas toutes renseignées car il y a une panoplie de modèles d'équipements allant de l'industriel à l'artisanal. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable.

Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins 10-20 apprenants. Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

I. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

1.1. SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION

La durée du programme est de 800 heures dont 390 heures consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, 130 heures à l'acquisition de compétences générales et 280 heures de stage. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

N°	COMPETENCES	TITRES DU MODULES	CODE	DUREE (H)	DUREE EVALUATION (H)	
01	C1	Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles	Préparation de la parcelle à cultiver	PPC 01	60	10
02	C2	Mettre en place et entretenir la culture par l'utilisation d'engins agricoles	Mise en place et entretien de la culture	MEC 02	60	10
03	C3	Récolter et transporter la production en utilisant les engins agricoles	Récolte et transport	RET 03	60	10
04	C4	Assurer la maintenance des engins et accessoires agricoles	Maintenance des engins et accessoires agricoles	MEA 04	210	10
05	C5	Développer l'entrepreneuriat	Entrepreneuriat	ENT 05	36	2
06	C6	Faire la gestion simplifiée	Gestion simplifiée	GEA 06	60	3
07	C7	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	CMP 07	24	1
08	C8	Se situer au regard du métier	Métier et formation	MEF 08	10	
Stage				280		
TOTAL				800		

1.2. PRESENTATION DU CHRONOGRAMME

Le chronogramme présente une organisation logique de l'ensemble des modules qui favorisera un apprentissage cohérent du métier par les apprenants. Ce chronogramme doit

respecter certaines contraintes organisationnelles dont :

- la durée totale du programme et celle de chaque module;
- le nombre d'heures d'apprentissage hebdomadaire et annuel;
- la logique de la matrice des compétences et du logigramme;
- les périodes durant lesquelles les acteurs de l'administration se montrent disponibles pour organiser les stages.

Il permet également de monter une séquence souhaitable pour donner la formation adéquate.

II. L'ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

2.1. RESSOURCES MATERIELLES

2.1.1. Machinerie, équipements et accessoires

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Bulldozer	- engin lourd dont la dimension est fonction de la puissance - déplacement par chenille, - nécessite un porte-char.	02	C1
02	Tracteurs	- engin disposant de 4 roues motrices avec une puissance variant entre 60 à 200 CV - présence des mécanismes d'attelage de plusieurs équipements	04	C1, C2, C3, C4
03	Tronçonneuse	- équipement mécanique constitué d'une lame et d'une chaîne qui rote autour de la lame - très utilisé dans l'abattage sélectif des arbres	02	C1
04	Chaîne	- grosse chaîne disposant des anneaux pouvant aller jusqu'à 1 mètre de longueur - elle est tirée par deux bulldozers de grandes puissances pour abattre des arbres	02	C1
05	Remorque agricole	- benne ayant 2 ou 4 roues - capacité allant de 2 à 12 tonnes	02	C1, C2, C3, C4
06	Charrue à disques	- Outil de labour sur un sol défriché - Il est composé d'une rame ou châssis qui porte 2 à 4 disques	02	C1, C2

07	Pulvériseur	<ul style="list-style-type: none"> - Outil de labour ou de pulvérisation sol - Il dispose plusieurs disques. Ces disques sont portés par deux ou quatre rames en fonction de la taille de l'équipement - Le nombre de disque varie entre 12 et 36. - On retrouve deux types de disques : les disques lisses et les disques dentés 	02	C1
08	Herse	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel utilisé pour niveler le sol afin de faciliter le semis mécanique - Il existe plusieurs types : les herse rotatives, les herse à dents, les herse horizontales rotatives 	02	C1
	Billonneuse	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement constitué de plusieurs disques permettant de faire des billons 	02	C1, C2
09	Semoir à pression	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un semoir disposant d'un système à pression permettant de faire descendre la graine et les engrais dans le sol de façon régulière. - Ce semoir dispose des trémies de graines et des trémies d'engrais de grande capacité 	02	C2
10	Motopompe	<ul style="list-style-type: none"> - moteur utilisé dans l'approvisionnement en eau de traitement 	02	C2
11	Pulvérisateur porté	<ul style="list-style-type: none"> - appareil monté sur un tracteur dont la capacité est réduite (maximum : 1000 litres). - Il est composé d'un réservoir et un bras de pulvérisation sur lequel sont installées des buses de sortie d'eau réglables 	02	C2
12	Atomiseurs	<ul style="list-style-type: none"> - appareil qui dispose d'un moteur et réservoir pouvant contenir jusqu'à 40 litres équipé d'un pulvérisateur 	01	C2
13	Epandeur d'engrais porté	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un réservoir monté sur un tracteur disposant d'une vanne équipée d'un système de ventilation permettant l'épandage des engrais 	02	C2
14	Sarcler	<ul style="list-style-type: none"> - outil constitué de 2 ou plusieurs dents montées sur châssis 	02	C2

15	Buteur	- outil constitué de 2 ou plusieurs corps butteur montés sur un bâti	02	C2
16	Moissonneuse batteuse	- Engin constitué d'un cueilleur et d'un système de nettoyage des graines favorisé par la ventilation. - Son réservoir à graine à une capacité très variée pouvant atteindre 4 tonnes	01	C3
17	Egreneuse	- Equipement constitué d'un axe sur lequel sont fixés des dents et servant à égrener		C3
18	Cueilleur de récoltes	- Outil disposant des dents dont la profondeur est réglable montées sur un châssis	01	C3
19	Faucheuse	- Equipement constitué d'un bâti sur lequel sont montées plusieurs lames de coupe	01	C3
20	Botteleuse	- Equipement disposant d'un système de compression permettant de réaliser les bottes de foin	01	C3
21	Motoculteur	-	01	C1, C2,
22	Gyrobroyeur	-	01	C4
23	Semoir	-	01	C1
24	Planteuse,	-	01	C2
25	Repiqueuse,	-	01	C2
26	Souleveuse	-	01	C4

2.1.2. Matériel de sécurité

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Cache nez	Classique	40	C1, C2, C3, C4
02	Bonnet	Tissu en coton	40	C1, C2, C3, C4
03	Bottes	en plastique	40	C1, C2, C3, C4
04	Gants	en cuir et plastique	40	C1, C2, C3, C4
05	Lunettes	masque de sécurité classique	40	C1, C2, C3, C4
06	Combinaison	dimensions diverses en tissu coton	40	C1, C2, C3, C4

2.1.3. Matières d'œuvres et matières premières

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Semences	Variété hybrides à fort potentiel	Au besoin	C2
02	Pesticides	Pesticides homologués respectant la préservation de l'environnement	Au besoin	C2
03	Engrais	Engrais homologués	Au besoin	C2
04	Eau	Eau de qualité appréciable indemne d'impuretés	Au besoin	C2
05	Haie vive de clôture ou grillage	Spécifications adaptées au contexte	Au besoin	C1, C2, C3

2.1.4. Mobilier et équipement de bureau

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Tables de travail apprenants	Support métallique et en bois	40	C1 à C7
02	Chaises pour tables de travail	Support métallique en tube rond de 25 lourd	40	
03	Tableau	Mural	04	
04	Tableau flipchart et papier inclus	Dimensions : 100*70*186 cm	04	
05	Tables de bureau	Ossature métallique avec caissons	02	
06	Armoires	Métallique à 2 battants tôle de 10/10° 5 compartiments	02	
07	Fauteuil	Fauteuil dossier en bois dos courbé rembourrée avec têtière et accoudoirs métallique rembourrée	02	
08	Chaises visiteurs	Chaises-visiteur rembourrées au siège et au dossard avec mousse épaisse de 5 cm	06	

2.1.5. Matériel audiovisuel et informatique

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Ordinateurs portable	intel Core i5-4210U Processor (1.70GHz 1600MHz 3MB)	04	C1 à C7
02	Ordinateur complet pour apprenant dans une salle de formation	Spécification adaptées au contexte	20	
03	Vidéo projecteur	Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000:1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré: écran de 60» : 1,77 à 2,40 m).	04	C1 à C7
04	Ecran de projection	Toile de couleur blanche	04	C1 à C7
05	Poste téléviseur	Numérique	01	C1 à C7

06	Tableau flip charts	Classique	04	C1 à C7
07	Photocopieuse	Photocopieuse/ imprimante laser noir et blanc multifonction	02	C1 à C7
08	Appareil photo numérique	type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixel	02	C1 à C7

2.1.6. Matériel didactique

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	UNITE	QUANTITE
01	Matériel de dessin	Standard	04 Jeu	C1 à C4
02	Films sur le machinisme agricole	Standard	Au besoin	C1 à C4
03	Markers	Standard	10 Jeu	C1 à C7
04	Craies	Standard	10 cartons	C1 à C7

2.1.7. Ressources documentaires

N°	TITRES	AUTEURS	COMPETENCES Y AFFERENTES	QUANTITE
1	Les appareils de traitements des cultures et des sols. Lettre actualités n° 68 – septembre 2014. Gironde	Chambre d'Agriculture de la Gironde	C1, C2	02
2	Les appareils de traitements des cultures et des sols	Berthoud et Blanchard	C2	04
3	La mécanisation agricole, Un intrant essentiel pour les petits exploitants d'Afrique subsaharienne	Food and Agriculture Organization (FAO)	C1, C2, C3 et C4	04
4	Équipements de semis direct pour tracteurs (agriculture de conservation)	Food and Agriculture Organization (FAO)	C1, C2	02
5	Manuel de formation pour les prestataires de service en mécanisation agricole	Food and Agriculture Organization (FAO)	C2, C3 et C4	04
6	Les machines agricoles, Conduite et entretien	Philippe Lerat	C1, C2, C3 et C4	04

2.2. RESSOURCES PHYSIQUES

Infrastructures et aménagements

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
01	Bloc pédagogique	Salles de Formation (Minimum 04 salles)	01	C1 à C7
02	Terrain pour aménagement de champs école	Espace de production de cultures diverses d'une superficie d'au moins 04 hectares	01	C1, C2, C3
03	Bloc administratif	Bureaux pour direction, surveillance, intendance, salle de formateurs	01	C1 à C7
04	Bibliothèque	avec espace de lecture pour au moins 40 apprenants	01	C1 à C7
05	Cantine	50 places	01	C1 à C7
06	Infirmierie ou boîte à pharmacie	minimum pour les premiers soins	01	C1 à C7
07	Terrain de sport	Elèves/personnel	01	C1 à C7
08	Bloc de toilettes	Filles et garçons	01	C1 à C7
09	Salle informatique	Avec possibilité de connexion sur internet	01	C5, C6, C7
10	Atelier pour travaux pratiques	Disposant des postes de travail pour au moins 20 apprenants	01	C1, C2, C3, C4
11	Hangar pour garer les engins	Hangar disposant des palans de relevage de moteurs	01	C1, C2, C3, C4
12	Fosse pour vidange	Fosse de dimensions réglementaires pour les différents types d'engins	01	C4

III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

3.1. BESOIN ET PROFIL DES FORMATEURS

Le programme de la formation (cf. référentiel de formation) est l'outil de base qui peut contribuer à déterminer le profil de compétences et le nombre de formateurs nécessaires pour donner la formation. En considérant la durée prescrite des modules de formation ainsi que des caractéristiques des tâches à exécuter, on peut déterminer le nombre de formateurs requis pour assurer la formation. Ainsi pour la formation **au métier d'Opérateur (trice) d'engins agricoles**, le profil de formateur requis est le suivant :

- Avoir des prérequis de technicien du domaine **du génie rural** ou métier assimilé ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine **du génie rural** ;
- Être formé comme moniteur des centres de formation. A ce titre, le formateur devra être capable de :
 - (i) mobiliser des éléments de connaissances en ingénierie pédagogique, notamment les techniques d'animation de groupes et de communication, la conception et la mise en application des outils de formation aussi bien au centre que chez des référents sur le terrain (formation en alternance) ;
 - (ii) assurer la formation des jeunes (recherche les données documentaires, construction des séquences de formation (leçons, activités pratiques), préparation des travaux dans les ateliers pédagogiques et administration des évaluations formatives) ;
 - (iii) organiser et encadrer les travaux dirigés, seul ou en équipe pédagogique, et/ou avec les professionnels ;
 - (iv) participer à la planification des formations, l'élaboration des recommandations pédagogiques des contenus de modules.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées du formateur :

- le sens des responsabilités ;
- le sens de l'organisation et de la planification ;
- l'esprit d'équipe ;
- la facilité à s'exprimer oralement et par écrit ;
- le goût de se perfectionner.

3.2. PERSONNEL DE SOUTIEN (RESPONSABLES DES ATELIERS PEDAGOGIQUES, MAITRE DE STAGE, LES REFERENTS)

Selon chaque contexte, il sied de mettre à contribution des responsables d'ateliers pour appuyer la réalisation des travaux pratiques. La contribution de ces responsables est fondamentale pour assurer le développement des compétences chez les apprenants car ils jouent un rôle de supervision des activités pratiques en atelier.

L'association des référents de formation (en situation réelle de travail), mérite une attention soutenue dans le contexte du Cameroun avec l'implantation effective de la formation par alternance.

Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maitres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier. Il est pour ce faire nécessaire, que des mesures d'accompagnement soient développées pour motiver d'avantage ces personnels de soutien et mieux contribuer aux formations des apprenants.

3.3. FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour les permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier. En outre le perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

CONCLUSION

La formation professionnelle au métier **d'Opérateur (trice) d'engins agricoles** repose sur le développement des compétences rattachées à l'exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier. Le présent document n'est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d'expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera sans nul doute les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l'aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l'implantation du programme.

Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s'agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d'assurer une meilleure implémentation de la formation.

OPÉRATEUR (TRICE) D'ENGINS AGRICOLES

SECTION 5 GUIDE PEDAGOGIQUE



I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement qui s'adresse particulièrement aux formateurs et à l'équipe pédagogique, responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

- les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;
- les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les balises des savoirs à mettre en œuvre ;
- les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise donc à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique de formation. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes¹ suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;
- Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

1 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La loi N°2018/010 du 11 juillet 2018, donne les orientations fondamentales régissant la formation professionnelle au Cameroun. Elle encourage un projet éducatif axé sur :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif;
- la transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête.

Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée. Les intentions pédagogiques² suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au métier **d'opérateur (trice) d'engins agricoles**.

- Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation au métier **d'opérateur (trice) d'engins agricoles** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation matérielle).

2 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

Nombre de compétences : 08

Durée totale : 800 heures

Numéro	Module de formation	Durée (heures)
M1	Préparation de la parcelle à cultiver	60
M2	Mise en place et entretien de la culture	60
M3	Récolte et transport	60
M4	Maintenance des engins et équipements agricoles	210
M5	Entrepreneuriat	36
M6	Gestion appliquée	60
M7	Communication en milieu professionnel	24
M8	Métier et formation	10
	Stage professionnel	280
	Total	800

V. LISTE DES COMPETENCES

N°	Titre de la compétence
C.1	Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles
C.2	Mettre en place et entretenir la culture par l'utilisation d'engins agricoles
C.3	Récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles
C.4	Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles
C.5	Développer l'entrepreneuriat
C.6	Faire la gestion appliquée
C.7	Communiquer en milieu professionnel
C.8	Se situer au regard du métier

VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

- Leur contenu comprend plusieurs rubriques :
- Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;
- Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;
- La fonction et la position de la compétence ;
- La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

- les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;
- les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;
- les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisés et concourant à l'acquisition de la compétence ;
- la durée de l'acquisition de chaque savoir.

6.1. Fiche pédagogique du module N°1 : Préparation de la parcelle à cultiver

Compétence : **Préparer une parcelle à cultiver par l'utilisation d'engins agricoles**

Numéro : 01

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, compétence l'apprenant doit être capable** de préparer une parcelle à cultiver **selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Préparer le terrain

- **Connaissances de la conduite d'un bulldozer ;**
- **Connaissances de l'utilisation d'une tronçonneuse ;**
- **Connaissances de la conduite de la pelle chargeuse et de la chargeuse à bois ;**
- **Techniques d'utilisation du tracteur et des accessoires de labour ;**
- **Connaissances sur la consommation d'un engin ;**
- **Atteler la chaîne sur le bulldozer ;**
- **Couper le bois à la tronçonneuse ;**
- **Connaissance sur la conservation du sol et protection de l'environnement**

- Choix de l'engin à utiliser ;
- Choix des accessoires ;
- Attelage d'un accessoire ;
- Réglage d'un accessoire ;
- Utilisation d'un engin et de ses accessoires

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances générales et des aptitudes pour préparer une parcelle à cultiver

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les différents types de sites utilisés en agriculture et les différents types d'arbres et d'arbustes ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les différents engins et équipements utilisés pour abattre les arbres et arbustes, nettoyer un site et dessoucher les restes de racines ;
- Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins et équipements utilisés pour abattre les arbres et arbustes, nettoyer un site et dessoucher les restes de racines ;

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Les engins et équipements utilisés pour abattre les arbres et arbustes, nettoyer un site et dessoucher les restes de racines.

28 heures dont :
06 heures de théorie et
22 heures de pratique.

Sous-compétence 2 : Préparer le sol

- **Régler et utiliser les accessoires de préparation de la parcelle (laboure, pulvérisage)**
- **Réaliser des sillons, des billons, des buttes, des trous ;**

- Labour de qualité
- Respect des caractéristiques demandées (largeur, profondeur)
- Qualité des sillons, billons, buttes et trous réalisés (alignement)

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour atteler et régler un équipement de labour, réaliser un labour, niveler et herser une parcelle, détruire les résidus de récolte, préparer les lits de semis

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les équipements de labour et leur réglage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les techniques de labour (labourer, niveler, herser, détruire les résidus de récolte);
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur la préparation des lignes de semis (billons, trouaison ; buttes)
- Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins et équipements utilisés pour labourer, pulvériser, niveler et herser, détruire les résidus de récolte.

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, GPS, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Labourer une parcelle et préparer les lits de semis

32 heures dont : **08** heures de théorie et **24** heures de pratique.

6.2. Fiche pédagogique du module N°2 : Mise en place et entretien de la culture

Compétence : **Mettre en place et entretenir une culture par l'utilisation d'engins agricoles**

Numéro : 02

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, compétence l'apprenant doit être capable de** mettre en place et entretenir une culture **selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Traiter aux pesticides

- **Connaissances de base sur les calculs (dosages, distances, vitesses, ajustements, intervalles, volumes, densité)**
- **Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur**
- **Connaissance de base sur les pesticides**
- **Conduite du tracteur**
- **Attelage des accessoires**
- **Dosages des pesticides**

- Connaissances de base sur la puissance des engins
- Réalisation des dosages
- Connaissance sur la formulation des pesticides
- Attelage d'un pulvérisateur
- Réglage d'un pulvérisateur
- Conduite d'un tracteur avec pulvérisateur attelé

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour faire le traitement aux pesticides

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les différents types de pesticides ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les différents engins et équipements utilisés pour effectuer les traitements aux pesticides (pulvérisateurs) ;
- Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins et équipements utilisés pour effectuer les traitements aux pesticides (pulvérisateurs portés à rampes) ;

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et pulvérisateurs, champ d'expérimentation, tableau, flipchart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Les engins et équipements utilisés pour les traitements pesticides pré et post semis.

14 heures dont :
04 heures de théorie et
10 heures de pratique.

Sous-compétence 2 : Semer et épandre l'engrais de fond

- **Atteler sur le tracteur et Régler/calibrer le semoir sur la distribution des semences et des engrais ;**
- **Charger les semences et les engrais dans les trémies ;**
- **Réaliser le semis, épandre l'engrais.**

- Disponibilité des ressources (humaine, matérielle et financières) ;
- Engins et équipements en bon état ;
- Respect des consignes du chef d'exploitation ;
- Respect des dosages des engrais du réglage du semoir ;
- Intrants disponibles

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour atteler et régler un semoir et réaliser le semis combiné à l'épandage d'engrais de fond.

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les types de semoirs et leur réglage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les techniques de semis et d'épandage d'engrais ;
- Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins, les types de semoirs et leur réglage

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Techniques de réglages des quantités d'engrais et de semences pour un semoir combiné sur une culture donnée

16 heures dont :
04 heures de théorie et
12 heures de pratique.

Sous-compétence 3 : Epandre l'engrais de couverture ou fumure d'entretien

<ul style="list-style-type: none">✓ Connaissances de base sur les calculs (dosages, distances, vitesses, ajustements, intervalles, volumes, densité)✓ Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur✓ Connaissance de base sur les intrants✓ Connaissances de base sur la puissance des engins✓ Maitriser la conduite du tracteur✓ Maitriser l'attelage du semoir✓ Effectuer les réglages du semoirGérer le temps de travail	<ul style="list-style-type: none">- Connaissances de base sur la puissance des engins- Réalisation des dosages- Attelage d'un semoir- Réglage d'un semoir- Conduite d'un tracteur avec semoir attelé	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none">• Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour atteler et régler un épandeur d'engrais et réaliser l'épandage de la fumure de couverture. <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;• Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les types d'épandeur d'engrais et leur réglage ;• Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les techniques d'épandage d'engrais ;• Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins, les types d'épandeur d'engrais et leur réglage <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Salle de classe, atelier avec engins et équipements, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thème d'évaluation formative</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser un épandage d'engrais de couverture dans une culture en utilisant un tracteur et un épandeur trainé	<p>14 heures dont : 04 heures de théorie et 10 heures de pratique.</p>
--	--	--	---

Sous-compétence 4: Faire le Sarclo-buttage

- **Connaissances sur les vitesses d'avancement d'un tracteur**
- **Connaissances de base sur la puissance des engins**
- **Conduite du tracteur**
- **Attelage du sarclo-buteur**
- **Réglages du sarclo-butteur**

- Connaissances de base sur la puissance des engins à utiliser pour le sarclo-buttage
- Attelage d'un sarclo-buteur
- Réglage d'un sarclo-buteur
- Conduite d'un tracteur

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour atteler et régler un sarclo-butteur et réaliser le sarclage ou le buttage.

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les types d'accessoires de sarclage et buttage et leur réglage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les techniques de sarclage et de buttage ;
- Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins, les types d'accessoires de sarclo- buttage et leur réglage

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements, champ d'expérimentation, tableau, flipchart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Réaliser le sarclo-buttage dans une culture en utilisant un tracteur et un sarclo-butteur

16 heures dont :
04 heures de théorie et
12 heures de pratique..

6.3. Fiche pédagogique du module N°3 : Récolte et transport

Compétence : **Récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles**

Numéro : 03

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, compétence l'apprenant doit être capable de récolter et transporter par l'utilisation d'engins agricoles selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Vérifier les équipements de récolte

✓ **Connaissances de base sur les équipements de récolte**

✓ **Connaissance de base sur l'utilisation des équipements de récolte**

✓ **Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse**

✓ **Souffler un radiateur**

✓ **Souffler un filtre**

- Vérification des engins et équipements de récolte
- Connaissance sur les lubrifiants
- Utilisation d'un compresseur à air

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour vérifier les équipements de récolte

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les différents types d'équipements de récolte ;
- Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins et équipements utilisés pour effectuer les récoltes ;

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements de récolte, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Les engins et équipements utilisés pour les récoltes des parcelles fourragères

26 heures dont :
08 heures de théorie et
18 heures de pratique.

Sous-compétence 2 : Récolter et transporter

- ✓ **Connaissances de base sur la puissance des engins ;**
- ✓ **Maitriser la conduite de l'engin de récolte ;**
- ✓ **Maitriser l'attelage des accessoires de récolte ;**
- ✓ **Connaissances de base sur les différents types de remorques ;**
- ✓ **Maitrise de l'utilisation des remorques ;**
- ✓ **Maitrise de l'attelage des remorques ;**

- Respect des lignes
- Attelage d'un accessoire de récolte
- Réglage d'un accessoire de récolte
- Conduite d'un tracteur avec outil de récolte

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour réaliser la récolte mécanisée

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les types de moissonneuses et de récolteuses et leur réglage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les techniques de récolte et transport ;
- Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins, les types d'accessoires de récolte mécanisée

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements de récolte mécanisée, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Réaliser la récolte mécanisée sur une parcelle en maturité

34 heures dont :
08 heures de théorie et
26 heures de pratique.

6.4. Fiche pédagogique du module N°4 : Maintenance des engins et équipements agricoles

Compétence : **Assurer la maintenance des engins et équipements agricoles**

Numéro : 04

Durée d'apprentissage : 210 heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable** d'assurer la maintenance des engins et équipements **selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<i>Sous-compétence 1 : Connaître les engins et les accessoires agricoles</i>			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissances de base sur la mécanique ; ✓ Connaissances de base sur un moteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite des engins - Identification des accessoires agricoles - Attelage et utilisation des accessoires agricoles 	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour connaître les engins et les accessoires agricoles <p>Stratégies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ; • Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les différents types d'engins agricoles et leur conduite ; • Exposé animation du formateur sur les connaissances sur les différents types d'accessoires agricoles et leur utilisation ; • Travaux pratiques en atelier et en champ sur les engins et équipements utilisés en agriculture ; <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de classe, atelier avec engins et équipements, champ d'expérimentation, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation. <p>Thème d'évaluation formative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les engins agricoles et leur conduite • Les accessoires agricoles et leur utilisation. 	<p>80 heures dont : 20 heures de théorie et 60 heures de pratique.</p>

Sous-compétence 2 : Assurer la maintenance quotidienne

- ✓ **Connaissances de base sur la mécanique ;**
- ✓ **Connaissances de base sur un moteur ;**
- ✓ **Connaissances de base en soudure ;**
- ✓ **Connaissance de base sur les lubrifiants ;**
- ✓ **Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse ;**
- ✓ **Souffler un radiateur ;**
- ✓ **Souffler un filtre ;**
- ✓ **Laver un engin.**

- Connaissance sur l'entretien des moteurs et la soudure
- Cycle des lubrifiants
- Amortissement des pièces
- Propreté des engins et équipements

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour assurer la maintenance quotidienne des engins et équipements agricoles.

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur maintenance quotidienne des engins et équipements agricoles ;
- Travaux pratiques en atelier sur les engins et équipements agricoles.

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Maintenance quotidienne des engins et équipements agricoles

40 heures dont :
10 heures de théorie et
30 heures de pratique.

Sous-compétence 3 : Assurer la maintenance Périodique

- ✓ **Connaissances de base sur la mécanique ;**
- ✓ **Connaissances de base sur un moteur ;**
- ✓ **Connaissance sur la tenue d'un carnet de bord ;**
- ✓ **Connaissance de base sur les lubrifiants ;**
- ✓ **Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse ;**
- ✓ **Souffler un radiateur ;**
- ✓ **Souffler un filtre ;**
- ✓ **Vidanger un moteur ;**
- ✓ **Changer un filtre (à gasoil ou a huile) ;**
- ✓ **Changer une courroie ;**
- ✓ **Laver un engin ;**
- ✓ **Graisser les attelages ;**
- ✓ **Souder les pièces fissurées.**

- Cycle des lubrifiants
- Amortissement des pièces
- Propreté des engins et équipements
- Connaissances de base en soudure
- Tenue d'un carnet de bord.

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour assurer la maintenance périodique des engins et équipements agricoles

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur maintenance périodique des engins et équipements agricoles ;
- Travaux pratiques en atelier sur les engins et équipements agricoles.

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Maintenance périodique des engins et équipements agricoles

40 heures dont :
10 heures de théorie et
30 heures de pratique.

Sous-compétence 4 : Assurer la maintenance de fin de saison

- ✓ **Connaissances de base sur la mécanique ;**
- ✓ **Connaissances de base sur un moteur ;**
- ✓ **Connaissance de base sur les lubrifiants ;**
- ✓ **Jauger l'huile du moteur, l'huile hydraulique et l'huile de boîte de vitesse ;**
- ✓ **Souffler un radiateur ;**
- ✓ **Souffler un filtre ;**
- ✓ **Vidanger un moteur ;**
- ✓ **Changer un filtre (à gasoil ou a huile) ;**
- ✓ **Changer une courroie ;**
- ✓ **Laver un engin ;**
- ✓ **Graisser les attelages ;**
- ✓ **Souder les pièces fissurées.**

- Connaissance sur l'entretien des moteurs et accessoires agricoles
- Cycle des lubrifiants
- Amortissement des pièces
- Propreté des engins et équipements
- Connaissances de base en soudure.

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour assurer la maintenance de fin de saison des engins et équipements agricoles

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les connaissances sur maintenance de fin de saison des engins et équipements agricoles ;
- Travaux pratiques en atelier sur les engins et équipements agricoles.

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, atelier avec engins et équipements, tableau, flip chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.

Thème d'évaluation formative

- Maintenance de fin de saison des engins et équipements agricoles

50 heures dont :
10 heures de théorie et
40 heures de pratique.

6.5. Fiche pédagogique du module N°5 : Entrepreneuriat

Compétence : Développer l'entrepreneuriat

Numéro : 05

Durée d'apprentissage : 36 heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de Développer l'entrepreneuriat selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Elaborer son plan d'affaires

- ✓ **Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché ;**
- ✓ **Segmentation de marché ;**
- ✓ **Contenu d'un plan d'affaires ;**
- ✓ **Organisation administrative et fonctionnelle ;**
- ✓ **Contenu du plan marketing opérationnel ;**
- ✓ **Contenu du plan financier ;**
- ✓ **Analyse des comptes.**

- Définition de l'Entrepreneuriat, caractéristiques d'un bon entrepreneur, sources d'idée d'entreprise, définition de l'esprit d'entreprise, les compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché ;
- Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique ;
- Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P) ;
- Choix : formes juridique, assurance, organisation et fonctionnement ;
- Besoins de financement ;
- Plan de financement ;
- Capital initial requis ;
- Contenu d'un plan financier simplifié ;
- Quelques indicateurs pertinents d'analyse ;
- Activités de démarrage d'un projet d'entreprise ;
- Renseigner le canevas du plan d'affaires.

- **Objectif général** : suivre les étapes pour élaborer son plan d'affaires
- **Stratégies** : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.
- **Techniques d'animation** : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, encadrement individuel
- **Moyens pédagogiques** : plan de séance, module, canevas d'exercices, canevas de plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique
- **Thème d'évaluation formative** : les balises de la sous compétence

31 h

Sous compétence 2 : Rechercher le financement du plan d'affaires

- ✓ **Opportunités de financement existantes ;**
- ✓ **Techniques de recherche de financement ;**
- ✓ **Techniques de négociation d'un projet ;**
- ✓ **Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun.**

- Description des opportunités et conditions de financement ;
- Résumé du projet à négocier ;
- Méthodes de négociation ;
- Formalités de création d'une entreprise au Cameroun.

• **Objectif général** : défendre son projet auprès des associés potentiels et structures de financement afin de mobiliser les ressources financières de mise en œuvre

• **Stratégies** : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.

Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices individuel, encadrement individuel

• **Moyens pédagogiques** : plan de séance, module, canevas de la note de présentation du plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique

• **Thème d'évaluation formative** : les balises de la sous compétence

2 h

Sous-compétence 3 : Mettre en œuvre son plan d'affaires

✓ **Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun**

- Contenu d'un plan de mise en œuvre ;
- Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. ;
- Contenu d'un bilan de mise en œuvre.

• **Objectif général** : suivre le processus de démarrage de son plan d'affaires

• **Stratégies** : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.

Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices individuel, encadrement individuel

• **Moyens pédagogiques** : plan de séance, module, canevas de bilan de mise en œuvre, fourniture d'animation, matériel pédagogique

• **Thème d'évaluation formative** : les balises de la sous compétence

3 h

6.6. Fiche pédagogique du module N°6 : Gestion simplifiée

Compétence : Faire la Gestion simplifiée			
Numéro : 06		Durée d'apprentissage : 60 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de Faire la Gestion simplifiée selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	<i>Balises</i>	<i>Activités d'enseignement et d'apprentissage</i>	<i>Durée</i>
<i>Sous-compétence 1 : Gérer la famille, l'entreprise et la productivité</i>			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation et fonctionnement d'une TPE ; ✓ Gestion de l'influence de la famille dans les affaires ; ✓ Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutement employés, règlement intérieur - Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriales - Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) - Comment encourager la productivité - Comment prévenir ou gérer les conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : adopter de meilleurs comportement d'entrepreneur et savoir séparer les affaires du social • Stratégies : appliquer la logique IETAC³ de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, étude de cas, • Moyens pédagogiques : plan de séance, module, fourniture d'animation, matériel pédagogique • Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	4 h
<i>Sous-compétence 2 : Mettre en œuvre le marketing</i>			

<ul style="list-style-type: none"> • Qui sont les clients • Collecter les informations sur les clients, les fournisseurs, les concurrents, les revues professionnelles, • Les 7 P du marketing • Les compétences de vendeur • Organiser et animer son réseau de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et importance du marketing • Les types de clients • Comment faire une étude de marché • Les 7 P du marketing • Connaître ses produits, accueillir ses clients et savoir vendre ses produits • Un réseau de distribution ? • Comment animer un réseau de distribution • Comment présenter / disposer les produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : déterminer les besoins des clients afin de mieux les satisfaire et développer ses affaires • Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. • Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, application personnalisée du plan marketing opérationnel (canevas de la stratégie des 7 P du marketing à renseigner par l'apprenant) • Moyens pédagogiques : plan de séance, recueil des scénettes et activités, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique • Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	12
<i>Sous-compétence 3 : Gérer les approvisionnements</i>			
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Principes et règles d'approvisionnement ; ✓ Etapas de l'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et importance de l'approvisionnement - Principes et règles d'approvisionnement - Les 8 Etapas de l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : appliquer les principes de l'approvisionnement pour développer son affaire • Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. • Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, • Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique • Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	3 h

Sous-compétence 4 : Gérer les stocks

- ✓ **Principes et règles de la gestion de stocks ;**
- ✓ **La tenue des outils de gestion des stocks ;**
- ✓ **Démarche de l'inventaire des stocks.**

- Définition et importance de la gestion des stocks
- Principes et règles de la gestion de stocks
- Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock
- Fiche d'inventaire
- Comment faire un inventaire

- **Objectif général :** appliquer les principes de gestion des stocks pour développer son affaire
- **Stratégies :** appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.
- **Techniques d'animation :** questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel,
- **Moyens pédagogiques :** plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique

- **Thème d'évaluation formative :** les balises de la sous compétence

6 h

Sous-compétence 5 : Calculer les coûts

- ✓ **Différents coûts ;**
- ✓ **Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente.**

- Définition et importance du calcul des coûts
- Différents coûts d'une entreprise
- Calcul des coûts directs d'un produit
- Calcul des coûts indirects d'un produit
- Calcul du coût de revient d'un produit
- Calcul du seuil de rentabilité
- Fixation d'un prix

- **Objectif général :** Calculer ses coûts et coûts de revient et fixer des prix compétitifs
- **Stratégies :** appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.
- **Techniques d'animation :** questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, cas pratiques de calcul des coûts et fixation des prix
- **Moyens pédagogiques :** plan de séance, fiches de coûts, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique
- **Thème d'évaluation formative :** les balises de la sous compétence

12 h

Sous-compétence 6: Faire la Comptabilité simplifiée

<ul style="list-style-type: none">✓ Définition et importance de la comptabilité ;✓ Système simplifié de comptabilité ;✓ Enregistrement des opérations au comptant ;✓ Enregistrement des opérations à crédit ;✓ Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse ;✓ Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes.	<ul style="list-style-type: none">- Définition et importance de la comptabilité- Système simplifié de comptabilité- Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant- Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit- L'enregistrement des opérations dans le journal- Tenue d'un compte client- Etablissement du compte d'Exploitation- Examen des comptes- Contenus d'une carte de performance- Exploitation d'une carte de performance	<ul style="list-style-type: none">• Objectif général : Disposer des informations financières sur son activité afin de prendre de bonnes décisions et développer son affaire• Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.• Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel• Moyens pédagogiques : plan de séance, registres de comptabilité, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique• Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence	18 h
--	---	--	------

Sous-compétence 7: Faire la planification financière

<ul style="list-style-type: none">✓ Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie.	<ul style="list-style-type: none">- Définition et importance de la planification financière- Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie	<ul style="list-style-type: none">• Objectif général : Elaborer ses plans financiers• Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.• Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel• Moyens pédagogiques : plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique• Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence	5 h
--	--	--	-----

6.7. Fiche pédagogique du module N°7 : Communication en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel

Numéro : 7

Durée d'apprentissage : 24 heures

Fonction et position de la compétence : **L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux communiquer avec son environnement professionnel notamment avec ses collaborateurs et ses partenaires selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.**

Démarche particulière à la compétence : **La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Entretenir des relations avec les structures, collaborateurs et les partenaires

- ✓ Communiquer avec ses collaborateurs et les partenaires ;
- ✓ Rédiger un rapport d'activités ;
- ✓ Participer à des formations continues ;
- ✓ Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes ;
- ✓ Visiter d'autres exploitations pour partager les expériences.

- Outils de communication : voie orale, écrite, gestuelle, images
- Lettre, rapport, compte-rendu, demande
- Conte, proverbe, dialogue, entretien, discours...
- Gestuelle, clins d'œil, mimiques, sourire, grimaces,
- Photo, projection vidéo, boîte à image
- Ecoute, reformulation, relance
- Exploiter un document ou une annonce de formation
- Gestion des messageries électroniques (mailing, SMS),
- Utilisation de moteurs de recherche d'information
- Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail,
- Techniques d'animation
- Techniques d'entretien
- Méthode de prise de notes

Objectif général :

- Donner à l'apprenant des connaissances sur l'entretien des relations avec ses collaborateurs et ses partenaires.

Stratégies :

- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Exposé animation du formateur sur les notions de base et les communications techniques de communication ;
- Exercice pratique de rédaction d'un rapport d'activités ;
- Jeu de rôles : communication au téléphone avec un collaborateur ;
- Jeu de rôles sur la restitution d'une visite d'échanges.

Moyens pédagogiques :

- Salle de classe, Tableau flipchart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, téléphone, ordinateur, images et films, supports de formation.

Thème d'évaluation formative

- Rédaction d'un rapport hebdomadaire.

- 40 heures dont :
- 15 heures de théorie
 - 25 heures d'exercices pratiques et de jeux de rôles

6.8. Fiche pédagogique du module N°8 : Métier et formation

Compétence : Se situer au regard du métier			
Numéro : 08		Durée d'apprentissage : 10 heures	
Fonction et position de la compétence : L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux se situer au regard du métier.			
Démarche particulière à la compétence : La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.			
<i>Savoirs liés à la compétence</i>	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche des informations sur le métier ; ✓ Perspectives d'emploi ; ✓ Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail ; ✓ Perception du métier ; ✓ Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance, Référentiel de formation ; ✓ Information orale par les professionnels ; ✓ Pratique du métier ; ✓ Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier ; ✓ Notions de bilan, aptitudes et connaissances ; ✓ Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur le métier • Informations sur le marché de l'emploi du métier • Nature et exigences du métier et la formation • Notion de formation professionnelle • Les offres de formation existantes • Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier • Echanges par rapport au métier et à la formation • Aptitudes et connaissances • Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier • Les motivations 	<p>Objectif général : S'informer sur le métier de l'opérateur d'engins agricole</p> <p>•Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p>Techniques d'animation : questions-réponses, exposé,</p> <p>•Moyens pédagogiques : plan de séance, fourniture d'animation, matériel pédagogique</p>	10 h

VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants⁴. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

7.1. Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation.

Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'approche par compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour les permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

7.2. Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation des selon l'approche APC. Elle concerne :

- la mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier),
- la mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et enfin
- la mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation **au métier d'opérateur (trice) d'engins agricoles**, il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements.

En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation. Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

7.3. Application et suivi du programme de formation

L'application du programme de formation **du/de l'opérateur (trice)**, exige une organisation

⁴ Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 36

pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme.

Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages dans le suivi du programme de formation :

- Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
- Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, ou encore pour répondre à d'autres besoins des apprenants. Un enrichissement s'avère également pertinent ;
- Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

7.4. Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partis intégrantes de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement et à l'exploitation adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

Annexe 1 : Glossaire

Activité	:	Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées
Approche par compétences (APC)	:	Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études
Certification	:	Délivrance par une instance officielle d'un document authentifiant les compétences et le savoir-faire d'un postulant par rapport à une norme de référence attachée à un diplôme, un titre ou certificat de qualification professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)
Compétence	:	Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles une tâche ou une activité de travail. On distingue deux types : les compétences particulières (qui portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail) et les compétences générales (qui portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même)
Comportement observable	:	Comportement d'une personne pouvant être suffisamment manifeste pour que deux ou plusieurs observateurs s'entendent sur la présence ou l'absence de ce comportement (guide OIF)
Connaissances	:	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement
Critères de performance	:	Ils définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par le fait même, de la compétence elle-même. Ce sont donc le contexte de réalisation et l'ensemble des critères de performance qui traduisent le niveau de performance permettant de reconnaître que la compétence est acquise (guide OIF)
Emploi	:	Ensemble des activités qu'un individu exerce régulièrement et qui lui sont attribuées en fonction de l'organisation.
Evaluation critériée	:	Mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet (guide OIF)
Evaluation des apprentissages	:	Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives (guide OIF)
Evaluation formative	:	Evaluation diagnostic dans un but d'assistance, d'amélioration ou de correction s'il y a lieu (guide OIF)

Evaluation sommative ou de sanction	:	Evaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un module de formation et attestant l'atteinte ou non des objectifs d'apprentissage afin de permettre la prise de décisions relatives à la sanction des études ou à la reconnaissance des acquis expérientiels (guide OIF)
Fonction	:	C'est un ensemble d'activités dans l'entreprise orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle
Formation professionnelle	:	Formation consistant à faire acquérir des savoirs, compétences et habiletés dont le but est d'assurer une main d'œuvre compétente, en tenant compte notamment des besoins qualitatifs et quantitatifs des employeurs et des salariés (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)
Ingénierie pédagogique	:	Outils et méthodes conduisant à la conception, à la réalisation et à la mise à jour continue des programmes d'études ou des référentiels de formation ainsi que des guides pédagogiques qui en facilitent la mise en œuvre (guide OIF)
Métier	:	Travail exercé dans le cadre d'une profession donnée. C'est l'ensemble des activités pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées
Objectif de formation	:	Traduction de la compétence en comportements observables et mesurables (guide OIF)
Opération	:	Action qui décrit les phases de réalisation d'une tâche ; elle correspond aux étapes des tâches à accomplir. Elle est reliée surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail. L'opération permet d'illustrer un processus de travail
Performance	:	Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable
Processus de travail	:	Suite d'étapes ordonnées dans le temps qui permettent d'obtenir un résultat (produit ou service) (guide OIF)
Qualification	:	La notion de qualification renvoie à un jugement officiel et de légitimé qui reconnaît à une ou plusieurs personnes des capacités requises pour exercer un métier, un emploi ou une fonction
Qualification professionnelle	:	Association d'aptitudes, de connaissances, de qualifications et d'expériences acquises qui permet d'exercer une profession ou un métier déterminé (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun)

Règle de verdict	:	Critère dont l'importance est capitale dans le métier et dont le non-respect peut entraîner des conséquences graves sur la santé ou la sécurité ou sur la qualité du produit. La règle de verdict peut s'appliquer dans certains cas et entraîner l'échec immédiat pour l'acquisition d'une compétence dans un cas de non-respect dudit critère (guide OIF)
Savoir	:	Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir
Seuil de réussite	:	Permet de juger de l'acquisition d'une compétence. Aussi, on peut déterminer le niveau d'acquisition ou de non acquisition d'une compétence à travers une échelle de niveau et ce, sur la base de la pondération prédéterminée dans le tableau de spécification. Nous suggérons que pour attester de l'acquisition d'une compétence particulière l'apprenant obtienne au moins 80% des pondérations prévues pour l'épreuve pratique (guide OIF)
Tâche	:	C'est la description élémentaire de l'activité correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose la personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées
Tolérance	:	Marge d'erreur acceptable qui indexe généralement les éléments observables d'une compétence (guide OIF)
VAE	:	Processus d'évaluation permettant d'obtenir une certification correspondant à son expérience professionnelle (Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018)

Annexe 2 : Liste des acteurs rencontrés

Région	Ville	Structure	Nom et prénom des personnes rencontrées	Maillon et métier ou fonction (personne ne ressource)
Centre	Yaoundé	CENEEMA	IBRAHIMA SAIDOU	Formateur
	Yaoundé	MINEPAT	TCHOUALAK	Projet-Riz-Mais Tracteur d'Ebolowa
	Yaoundé	MINADER	TELEP YEDE Daniel	Chef d'unité a la DOPA
	Yaoundé	CAMCO GROUP	NGANDO Z.BANTAR	Distributeur d'équipements
	Yaoundé	CAMCO GROUP	NJOYA Kevin	Responsable marketing
	Mbandjock	KUSSEL	NKOULOU Laurent	Chef service achats
Nord	Garoua	POOL D'ENGINS MINADER	IBRAHIMA	Chef de pool d'engins de Lagdo
	Lagdo	POOL D'ENGINS MINADER Lagdo	MOUBENO Paul	Chef adjoint de pool d'engins de Lagdo
	Lagdo	MEADEN	MOHAMADOU MOCKTAR	Directeur site de Lagdo
	Garoua	CTG	Benjamin TINA	Responsable technique
	Garoua	CDEN	MAMADOU BAPETEL	Mécanicien
	Garoua	CDEN	BETEL Roland	Conducteur D'engin
	Garoua	ETA	ADAMA BALEDJOURM	Directeur adjoint
	Garoua	ETA	NGASSAM NZEKAM Serge	Enseignant de machinisme
	Sanguere Ngal	Ferme de multiplication des semences de Sanguere	AMADOU FOUMNA	Chef de ferme

Région	Ville	Structure	Nom et prénom des personnes rencontrées	Maillon et métier ou fonction (personne ne ressource)
Adamaoua	Wassande N'Gaoundéré	POOL D'ENGINS MINADER Wassande	MAMOUT BLAMA	Chef de pool d'engins de Wassande
	Nganha N'Gaoundéré	SOPROICAM	ABBA SOULEY	Directeur d'exploitation
	Nganha N'Gaoundéré	SOPROICAM	BABBA HAMADOU	Chef mécanicien
	Wakwa N'Gaoundéré	IRAD station de WAKWA	PALOU MADI	Chef de station
	Wakwa N'Gaoundéré	IRAD station de WAKWA	INTIA Marcel	Conducteur d'engin
	Wassande N'Gaoundéré	AGROBIZCAM	OUMAROU DJAMIL	Directeur d'exploitation
	Wassande N'Gaoundéré	COOPERATIVE MBAMTI	ABOUBAKAR HAMADOU	Conducteur d'engins
	Tello N'Gaoundéré	RANCH GOUMDJEL	ABOUBAKAR CHEKARAO	Directeur d'exploitation
	Tello N'Gaoundéré	RANCH GOUMDJEL	YAYA DJIKA	Chef de garage
	N'Gaoundére	RANCH BALEDJAM	ABBA HASSAN	Mécanicien Conducteur
	N'Gaoundére	SOACAM - BERNI	YOUSSOUFA	Mécanicien Conducteur
	Wassande N'Gaoundéré	PAIJA	ABDOULAYE	Conducteur d'engin
	Wassande N'Gaoundéré	PAIJA	DOBARA Christian	Conducteur d'engin
	Wassande N'Gaoundéré	COOP - CA MBAMTI	ABOUBAKAR SIDDIKI	Conducteur d'engin
	Wassande N'Gaoundéré	COOP - CA MBAMTI	OUSMANOU DJOURAINI	Conducteur d'engin

Annexe 3 : Liste des participants à l'AST du métier d'opérateur d'engins agricoles

REGION	LOCALITE	STRUCTURE	NOMS ET PRENOMS
EXTREME NORD	Yagoua	SEMRY Chef de brigade Maintenance et équipements	AVELOUMSA MANA
NORD	Garoua	ETA Enseignant de machinisme	NGASSAM NZEKAM Serge
ADAMAOUA	Borongo N'Gaoundéré	Chef de garage MAÏSCAM	YOUSSOUFA HAMADOU
	Wassande N'Gaoundéré	Pool engin WASSANDE	MAMOUT BLAMA
	Wassande Ngaoundere	Conducteur d'engin MBAMTI	ABOUBAKAR HAMADOU
	Wassande N'Gaoundéré	PAIJA Conducteur d'engin	DOBARA Christian
	Baledjam N'Gaoundéré	SOACAM Mécanicien tracteur	ABBA HASSAN
	Tello N'Gaoundéré	Ranch GOUMDJEL Chef de garage	YAYA DJIKA
	Wakwa N'Gaoundéré	IRAD WAKWA Conducteur d'engin	INTIA Marcel
	Meiganga	Conducteur d'engin SOCOOPROMAD	ZATAO HAMADAMA
	N'Gaoundéré	GIC RISKOU DEMRI ET DOURGOL DE MAIBORNO / Conducteur Motoculteur	ISMAILA BABA
	Nganha N'Gaoundéré	SOPROICAM Chef mécanicien	BABBA HAMADOU
	Meiganga	Chef de garage DJELANI	BABA DJELANI
	N'Gaoundéré	Chef Service Formation DR MINEFOP	DJADJOU Thierry Landry
	N'Gaoundéré	Point focal DR MINADER	WAFILSSA TODOU
	N'Gaoundéré	Point focal DR MINEPIA	BABA ISMAÏLA

Annexe 4 : Liste des personnes ayant participé à l'amendement du document

N°	Nom et Prénom	Structure	Fonction
01	M. TAPELE BAGNANG	Consultant	Chef d'équipe
02	ABOUBAKARY	Consultant	Expert CVA
03	M. MAZE Nick Alan Christian	MINADER	Personne ressource
04	ABBA HASSAN	RANCH BALEDJAM	Opérateur d'engins agricoles
05	NGASSAM NZEKAM Serge	ETA de Garoua	Opérateur d'engins agricoles
06	LIMA Hyacinthe	SODECOTON	Division gestion des sols
07	YAYA WAZZAN	MINADER	Membre comité Adhoc
08	VESSAH DAOUDA	MINADER	Division de l'Enseignement, de la Formation Agricoles, coopératifs et communautaires
09	FOMBIN Valentine AZIAWUNG	MINADER	Sous-Directeur de la Mécanisation agricole

Annexe 5 : Équipe de coordination et de rédaction

Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
	Dr BAHM Andréa	Directrice de Programme PADER	Yaoundé Cameroun
	Dr KOBELA Emmanuel Alain	Conseiller technique Planification Suivi-évaluation, PADER	Yaoundé Cameroun
	Dr DIOP Abdallah	Chef de Projet PADER	Garoua Cameroun
	BOUBA Raymond	Chef d'antenne PADER	Garoua Cameroun
	APAN Albert	Chef d'antenne PADER	N'Gaoundéré Cameroun
	DTISSEBE DJORYANG Parfait	Expert Formation Professionnelle Agropastorale PADER	Garoua-Cameroun

Équipe de rédaction

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
	M. ILBOUDO MAHAMADI	Consultant Chef de mission d'appui	Ouagadougou Burkina Faso
	M.TAPELE BAGNANG	Consultant /Chef d'équipe	Maroua Cameroun
	M. ABOUBAKARY	Consultant /Expert machiniste	N'Gaoundéré Cameroun
	M. MAZE Nick Alan Christian	Personne resource / MINADER	Yaoundé Cameroun

Annexe 6 : Listes des participants à la validation

N°	Nom et Prénom	Structure	Fonction
01	TAPELE BAGNANG	Consultant	Chef d'équipe
02	ABOUBAKARY	Consultant	Expert CVA
03	M. MAZE Nick Alan Christian	MINADER	Personne ressource
04	ABBA HASSAN	RANCH BALEDJAM	Opérateur d'engins agricoles
05	NGASSAM NZEKAM Serge	ETA de Garoua	Formateur
06	MONDOAGNE LIMA Hyacinthe	SODECOTON	Division gestion des sols
07	YAYA WAZZAN	MINADER	Membre comité Adhoc
08	FOMBIN Valentine AZIAWUNG	MINADER	Sous-directeur de la Mécanisation agricole
09	IBRAHIMA SAIDOU	CENEEMA	Responsable formation
10	NLEND MBOUSNOUM Albert Kuntz	DREFOP-AD	CSAF
11	DEMAKA Césaire	SODECOTON	Chef de ferme YOKO/HOME
12	NDI MBERE Noe	GICAM	Chef CDPME
13	MBIDA NNANGA Bethe Cynthia	MINADER	Cadre DOPA
14	AVELOUMSA MANA	SEMRY	Chef de brigade Maintenance et équipements
15	TEZO TCHOFFO Serge	CFP-JAPSSO	Responsable formation
16	KALDAOSSA VEDEVEDE	DREFOP-NORD	CADRE

